

Choisir le gaz, c'est aussi choisir l'avenir



Méthanisation agricole

Retour d'expérience sur l'appropriation locale
des sites en injection



SOMMAIRE

Préambule	p 4
Le biométhane : qu'est-ce que c'est ?	p 6
Méthodologie de l'enquête sociologique	p 12
Perception de la méthanisation et des projets de site par les habitants	p 20
Connaissance et adhésion aux projets de site de méthanisation	p 22
Connaissance du projet de méthanisation	p 22
Adhésion des répondants aux projets de méthanisation	p 23
Adhésion des répondants à la méthanisation	p 24
Perception de la méthanisation par les habitants	p 24
La méthanisation, un procédé encore peu connu	p 24
La perception des bénéfices de la méthanisation	p 25
La perception des avantages de la méthanisation	p 26
Les inconvénients de la méthanisation du point de vue des habitants	p 27
La localisation des sites de méthanisation	p 28
Le dialogue territorial	p 31
Les stratégies de communication mises en place sur les différents sites	p 33
L'évolution des perceptions dans le temps	p 36
Les habitants qui expriment un point de vue positif sur l'unité	p 36
Les habitants qui mentionnent les nuisances encore rencontrées	p 37
Mise en perspective de l'enquête et préconisations stratégiques	p 38
Les éléments clés de l'appropriation locale des sites de méthanisation	p 40
Préconisations stratégiques	p 42
Organiser le dialogue territorial en amont avec les élus locaux et les services instructeurs	p 42
Étudier une localisation judicieuse du projet au-delà des simples critères techniques et financiers	p 44
Garantir la qualité du process, l'intégration paysagère et la sécurisation du site	p 45
Identifier et considérer la perception des parties prenantes	p 46
Être attentif à la phase de construction et à la mise en service de l'unité	p 47
Déployer une stratégie de dialogue territorial et de communication envers la population locale	p 48
En quoi consiste la concertation ?	p 49
Démultiplier les actions "ouvertes" sur le territoire	p 50
Maintenir l'appropriation locale dans la durée	p 51
Liens utiles	p 52



PRÉAMBULE

La concrétisation d'un projet de méthanisation agricole et d'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel bénéficie au niveau des territoires, à la fois aux collectivités locales, aux agriculteurs et aux habitants.

Énergie vertueuse par excellence, le biométhane participe au développement d'une économie circulaire en valorisant les matières organiques agricoles et les déchets des territoires. Il permet une agriculture durable et pérenne tout en offrant une solution respectueuse de l'environnement pour les consommateurs de gaz. Utilisé comme carburant (BioGNV), le biométhane représente également une alternative économique et écologique pour le transport de marchandises, de personnes et la collecte des déchets.

Parce que le biométhane est une énergie renouvelable, il contribue à l'atteinte des objectifs environnementaux que la France s'est fixée. Au vu du dynamisme de la filière biométhane, l'objectif de 10 % de gaz renouvelable dans les réseaux en France d'ici à 2030 pourrait être atteint de façon anticipée et les opérateurs de réseaux de gaz ont l'ambition d'injecter 30 % de gaz renouvelable à cet horizon. Certains scénarios définissent des perspectives permettant même d'atteindre 100 % en 2050.

Cependant, la méthanisation et l'injection de biométhane étant encore peu connues du grand public, les projets et les sites existants de méthanisation agricole peuvent susciter des questions au niveau local. À ce jour, les premières réalisations ont fait leurs preuves sous l'angle technique et financier, néanmoins l'appropriation locale des projets futurs est aujourd'hui un enjeu essentiel. C'est pourquoi la mise en œuvre d'une unité de méthanisation doit s'accompagner d'une réelle stratégie de dialogue avec l'ensemble des parties prenantes du projet (élus locaux, habitants, associations, commerçants).

C'est dans cette optique que nous avons souhaité réaliser un retour d'expérience des sites de méthanisation en fonctionnement. Afin d'élaborer ce document en toute objectivité, GRDF s'est appuyé sur les compétences de deux sociologues pour conduire une étude de terrain. Ce travail nous a permis d'évaluer l'appropriation locale d'unités de méthanisation agricoles en injection, en analysant la perception des habitants enquêtés, l'impact des installations sur l'environnement proche et le processus d'appropriation ou d'opposition par les parties prenantes.



Ce retour d'expérience s'adresse aux porteurs d'un projet de méthanisation agricole, aux producteurs de biométhane ainsi qu'aux collectivités locales :

- **Porteurs de projet de méthanisation agricole** à la recherche d'informations pour définir leur stratégie de communication, informer et dialoguer avec les parties prenantes dans l'optique de permettre l'appropriation locale de leur projet.
- **Producteurs de biométhane** souhaitant maintenir une bonne acceptabilité de leur site dans la durée.
- **Collectivités locales** concernées par un projet de méthanisation agricole sur leur territoire.

Rédigé à partir des résultats d'une analyse sociologique de terrain évaluant l'appropriation locale des unités de méthanisation, ce retour d'expérience propose :

- Des informations sur les problématiques rencontrées lors de la définition d'un projet de méthanisation, lors de la construction du site et durant son exploitation.
- Des bonnes pratiques relevées sur les sites de méthanisation en activité et les différents retours d'expérience des porteurs de projet, des collectivités et des habitants.
- Des témoignages sur la perception de la méthanisation et de ses sites par les habitants.

Les informations et préconisations proposées dans ce document ont été rédigées à partir d'une étude sociologique de l'acceptabilité sociale des unités de méthanisation réalisée par le cabinet HB Etudes et Conseils en décembre 2016. Elles sont fournies à titre informatif et sans valeur de conseil ni contractuelle. GRDF ne saurait garantir l'exactitude, la complétude et l'actualité des informations publiées dans le document. En conséquence, GRDF ne saurait être tenu pour responsable d'erreurs ou d'omissions. L'utilisateur reconnaît utiliser ces informations sous sa responsabilité exclusive. Toutes les marques et logos sont soit la propriété de GRDF, soit font l'objet d'un droit d'utilisation, d'exploitation et de reproduction. Ces éléments sont soumis à la législation applicable en la matière. Aucune licence, ni aucun autre droit sauf celui de consulter les informations du guide, n'est conféré à quiconque au regard des droits de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle du document, de son contenu, des marques ou des logos, par quelque procédé que ce soit, et sur quelque support que ce soit est interdite et engagerait la responsabilité de l'utilisateur.

Le biométhane : _qu'est-ce que c'est ?



Le biométhane est un gaz

100%

renouvelable produit à partir de la dégradation des déchets organiques : matières organiques agricoles, cultures intermédiaires à vocation énergétique, effluents d'élevage, déchets verts, ordures ménagères, déchets agro-alimentaires, déchets industriels ou encore boues de station d'épuration. C'est ce processus que l'on appelle **méthanisation**.

Les étapes de la transformation

Les déchets sont triés, préparés, et introduits dans un **méthaniseur** : une enceinte privée d'oxygène. Ils sont ensuite mélangés et chauffés à environ 37°C. En fermentant, les bactéries digèrent les déchets, les transformant d'une part en **digestat** (engrais naturel) et d'autre part en biogaz. Une fois épuré, le **biogaz** prend

le nom de **biométhane**. Il est alors odorisé et contrôlé par GRDF pour être **injecté dans le réseau de distribution**. Il peut alors être utilisé pour le chauffage, la cuisson, la production d'eau chaude, le carburant (BioGNV)... de la même façon que le gaz naturel.



Les différents types de sites d'injection de biométhane



• Agricole autonome :

- porté par un ou plusieurs exploitants agricoles ou par une structure détenue majoritairement par un ou plusieurs exploitants agricoles
- méthanisant plus de 90 % des matières agricoles issues de la ou des exploitations agricoles.

• Agricole territorial :

- porté par un agriculteur, un collectif d'agriculteurs ou par une structure détenue majoritairement par un ou plusieurs exploitants agricoles
- méthanisant plus de 50 % (en masse) de matières issues de la ou des exploitations agricoles
- intégrant des déchets du territoire (industrie, STEP, autre).

• **Industriel territorial :**

- porté par un développeur de projet ou un ou plusieurs industriels
- intégrant des déchets du territoire (industrie, STEP, autre)
- méthanisant des matières issues ou non d'exploitations agricoles.

• **Déchets ménagers et biodéchets :**

- porté par une collectivité, une agglomération, un syndicat de traitement des déchets, un ou plusieurs industriels

- méthanisant la fraction organique des ordures ménagères, triée en usine ou collectée sélectivement, traitant les biodéchets.

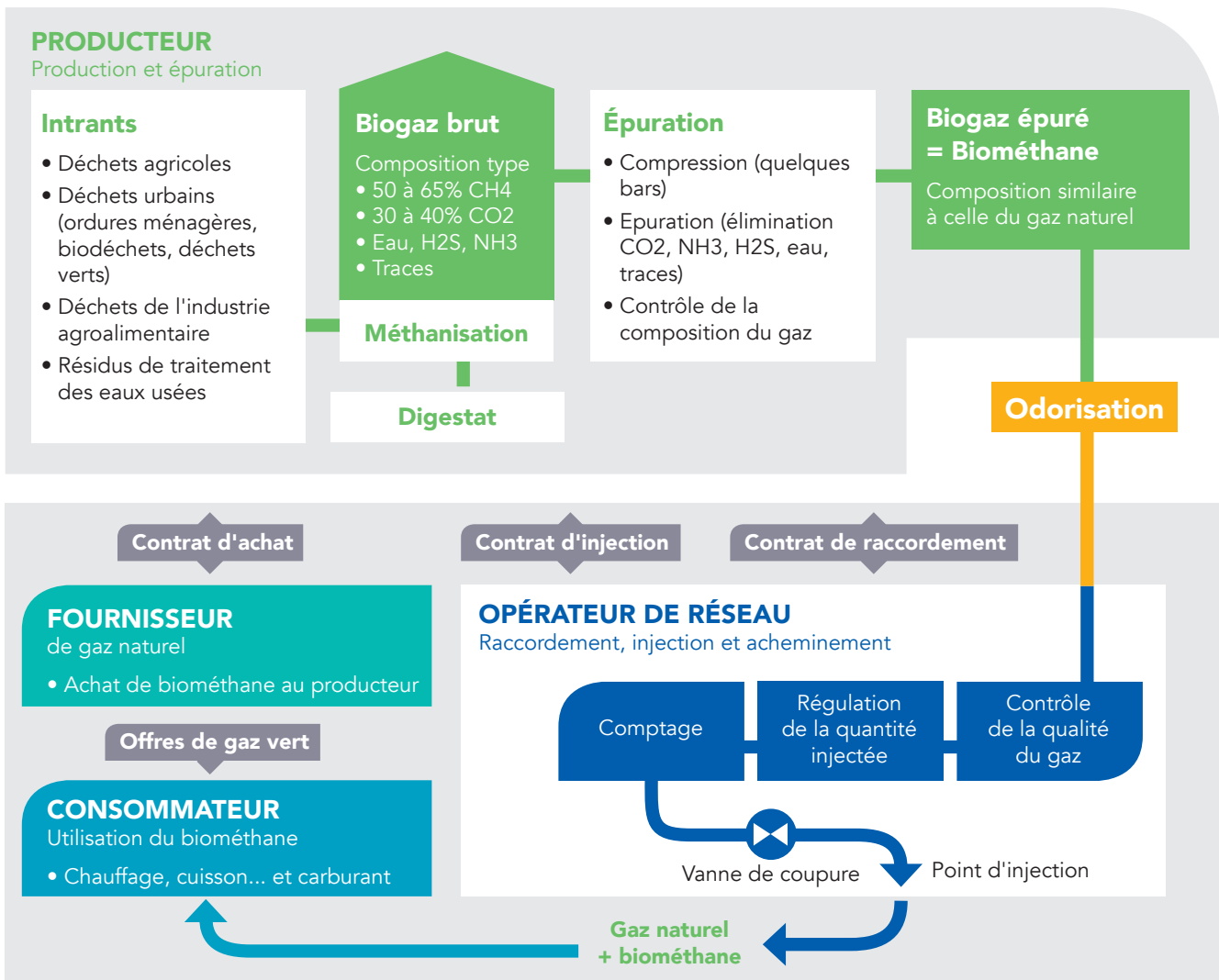
• **Boues de stations d'épuration (STEP) :**

- urbaines et industrielles.

• **Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) :**

- décharges sur lesquelles du biogaz est naturellement produit par les déchets stockés et capté pour être transformé en biométhane.

De la méthanisation à l'injection : répartition des rôles



Le biométhane, une énergie vertueuse pour aujourd'hui et pour demain

- Permet une agriculture durable d'un point de vue environnemental et économiquement pérenne
- Valorise les déchets et matières organiques agricoles en proposant une solution de traitement vertueuse et locale
- Participe au développement d'une économie circulaire pour les territoires
- Réduit les émissions de gaz à effet de serre
- Offre des solutions durables aux consommateurs de gaz
- Propose une alternative aux carburants traditionnels (BioGNV)
- Augmente la part d'énergie renouvelable dans les consommations d'énergie conformément aux objectifs de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte
- Participe à la création d'emplois locaux non-délocalisables.



Fin 2017, le biométhane en France, c'est :

SITE AGRICOLE AUTONOME

18 SITES

SITE AGRICOLE TERRITORIAL

11 SITES

SITE DÉCHETS MÉNAGERS
ET BIODÉCHETS

4 SITES

SITE STEP

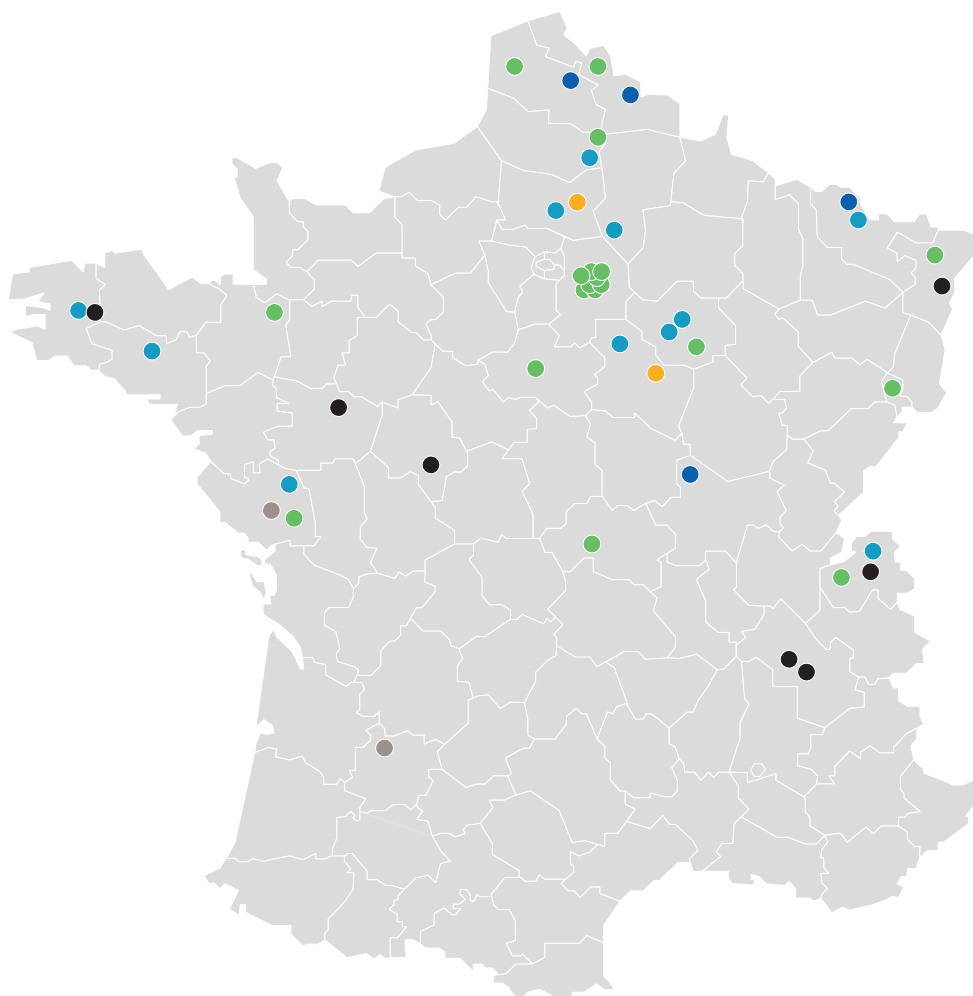
7 SITES

SITE INDUSTRIEL

2 SITES

SITE ISDND

2 SITES



- **44 sites** injectent du biométhane sur l'ensemble des réseaux en décembre 2017, dont **38** sur le **réseau de distribution** exploité par GRDF.

- **682 GWh/an*** de biométhane peuvent être injectés dans les réseaux de gaz naturel, soit l'équivalent de la consommation annuelle de **56 833 foyers**** ou **2 664 bus.*****

* Capacité maximale de production au 6 novembre 2017. Hypothèse : 8 200 heures de fonctionnement/an & PCS = 10,9

** Consommation moyenne des clients GRDF : 12 MWh/an.

*** Consommation moyenne d'un bus : 256 MWh/an.

Méthodologie de l'enquête sociologique



Pour la rédaction de ce document, GRDF s'est appuyé sur l'expertise sociologique et de développement de projets du cabinet HB Etudes et Conseils afin d'établir le retour d'expériences de

10 sites

de méthanisation existants.

L'étude s'est déroulée en trois phases.

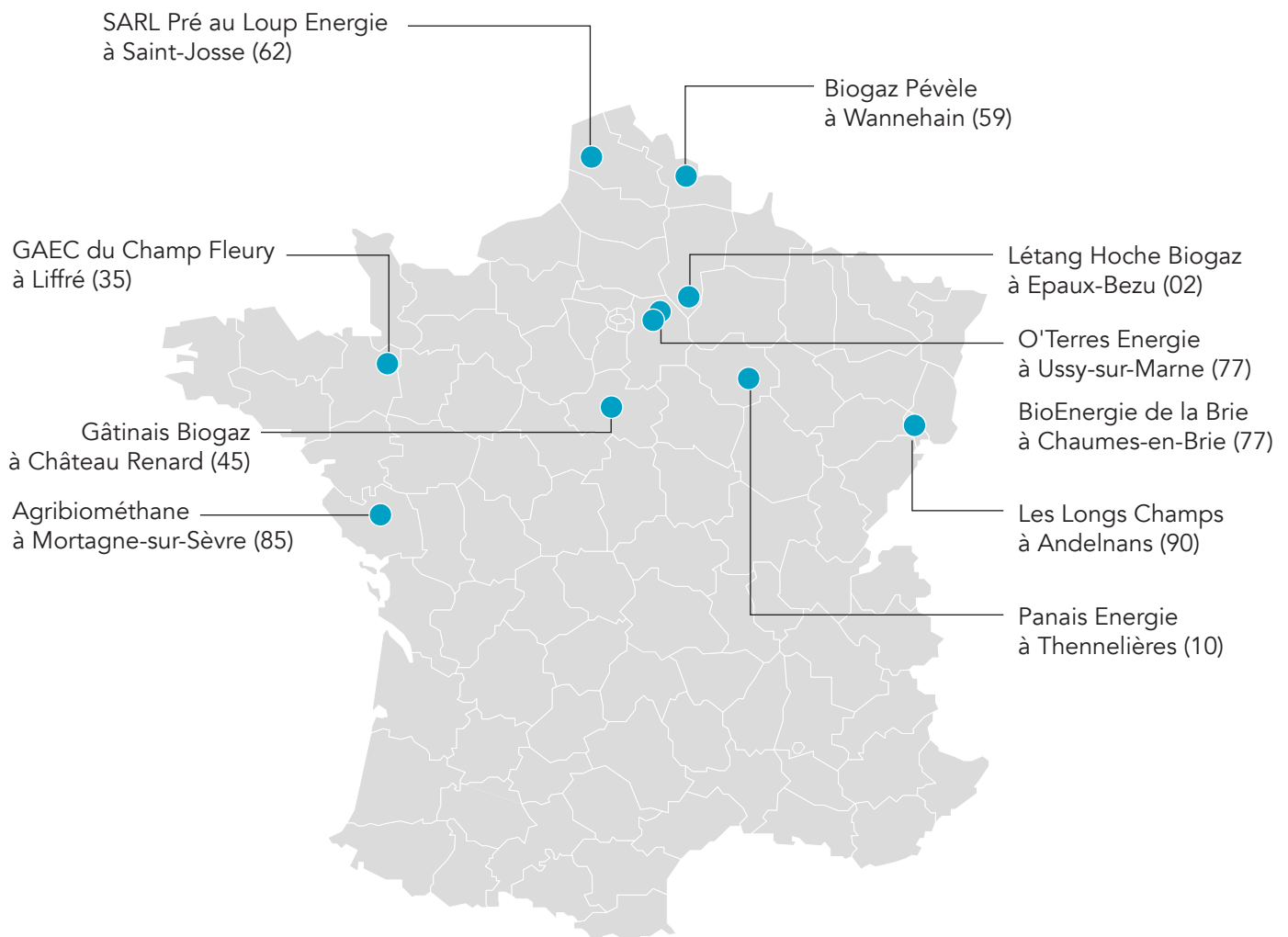


Phase I. Préparation du retour d'expérience

Cette phase a démarré par un premier temps bibliographique, de problématisation des enjeux de l'implantation des unités de méthanisation, d'élaboration du référentiel et d'un plan d'enquête. Une analyse comparative des communes d'implantation au regard de quelques indicateurs choisis ont permis de caractériser le profil des territoires avant de réaliser le travail de terrain.

Phase II. Réalisation du travail de terrain

Le travail d'enquête sociologique a été réalisé au deuxième semestre 2016, sur les sites suivants :



Sur ces dix sites, le travail de terrain s'est traduit par :

- Un entretien avec le producteur et une visite de site.
- Des entretiens avec les acteurs locaux dans leur diversité : maires, élus locaux, agriculteurs associés, syndicats ou structures fournissant des intrants, collectifs ou associations environnementales ou constituées en opposition aux projets.
- Des enquêtes qualitatives (+/- 30 par site) auprès des riverains portant sur leur connaissance du projet, leurs perceptions (avant/pendant/à ce jour) du projet, leurs représentations sociales de la méthanisation.

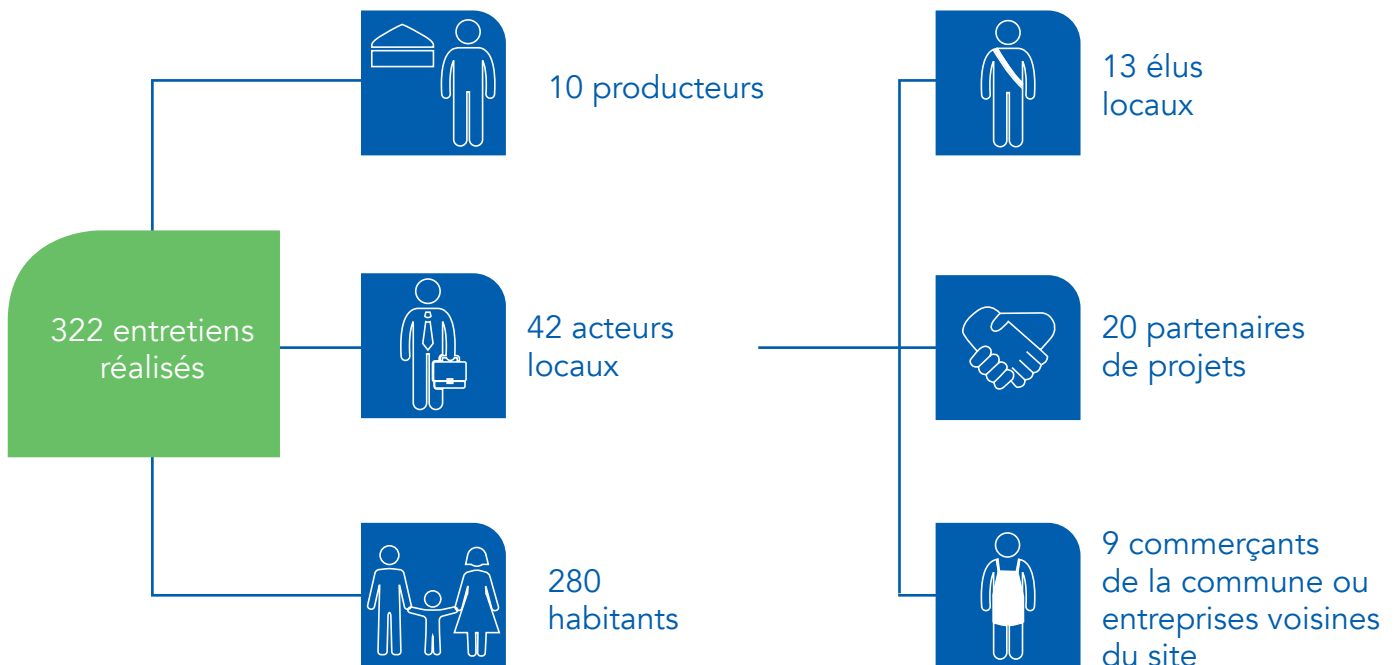
N.B. : Le repérage des acteurs susceptibles d'être rencontrés a été réalisé directement avec le producteur en fonction des spécificités et de l'histoire de la démarche engagée sur le territoire. La sélection du panel s'est faite de façon empirique par éloignement progressif du site.

Phase III. Études de cas - Analyse et mise en perspective

L'étude de cas s'est décomposée en deux exercices successifs :

- L'analyse et la présentation des résultats des enquêtes terrain
- La mise en perspective des enseignements sur l'appropriation locale des projets de méthanisation.

La population d'enquête



Répartition des 322 entretiens selon les sites et les catégories d'acteurs

Sites	Habitants	Élus locaux	Commerçants locaux, vecteurs locaux	Autre partie prenante	Autre	TOTAL
Saint-Josse	25	2	4	2	0	33
Ussy-sur-Marne	37	1	0	3	0	41
Wannehain	26	1	1	2	0	30
Château-Renard	24	0	3	5	0	32
Thennelières	29	1	0	0	0	30
Époux-Bezu	23	0	1	1	0	25
Liffré	31	3	0	2	0	36
Mortagne-sur-Sèvre	28	1	0	3	0	32
Chaumes-en-Brie	30	2	0	1	0	33
Andelnans	27	2	0	1	0	30
TOTAL	280	13	9	20	0	322

Les acteurs locaux

Sites	Acteurs locaux rencontrés (hors commerçants/vecteurs locaux)
Saint-Josse	Maire de Saint-Josse Membre du Conseil Municipal de Saint-Josse Agriculteur associé au projet GDEAM 62 (Groupement de défense de l'environnement dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer)
Ussy-sur-Marne	Maire d'Ussy-sur-Marne Agriculteur associé au projet Association de sauvegarde du patrimoine d'Ussy Habitante mobilisatrice opposée au projet lors du démarrage (à l'origine de l'émergence d'un collectif)
Wannehain	Maire de Wannehain Agriculteur associé au projet Président de l'association AWAPPA
Château-Renard	3 agriculteurs associés au projet Président et Directeur du SAR 45 : syndicat d'aménagement rural des cantons de Château-Renard et Courtenay Président de l'association opposante « Bien vivre à Château-Renard »
Thennelières	Maire de Thennelières, Président de la communauté de communes
Époux-Bezu	Agriculteur associé au projet

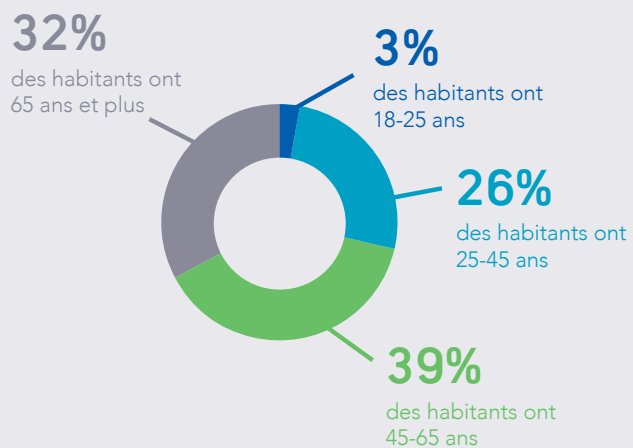
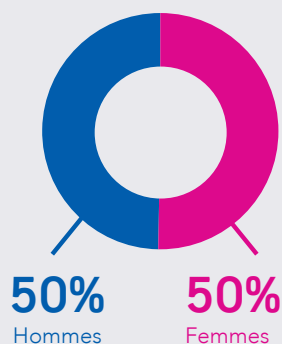
Sites	Acteurs locaux rencontrés (hors commerçants/vecteurs locaux)
Liffré	Conseillère déléguée à la production énergétique de Liffré Maire de La Bouxière et son adjoint (commune voisine) Président du SMICTOM (1er adjoint au Maire de Liffré), Chargé de mission au SMICTOM (Syndicat d'assainissement et de traitement des déchets) Agriculteur associé au projet Entreprise de cidre au Drugeon : fournisseur de déchets de pommes
Mortagne-sur-Sèvre	Maire de Mortagne-sur-Sèvre Consultant Astrade, Bureau d'études ayant accompagné le projet dès l'origine PDG de l'entreprise « La Boulangère » Président de l'association Terres et Rivières (défense de l'environnement)
Chaumes-en-Brie	Adjoint au Maire de Chaumes-en-Brie Premier adjoint au Maire de la commune de Courtomer Responsable du service périscolaire en mairie de Chaumes-en-Brie
Andelnans	Maire d'Andelnans Maire de Meroux (commune voisine) Service en charge des déchets au supermarché CORA



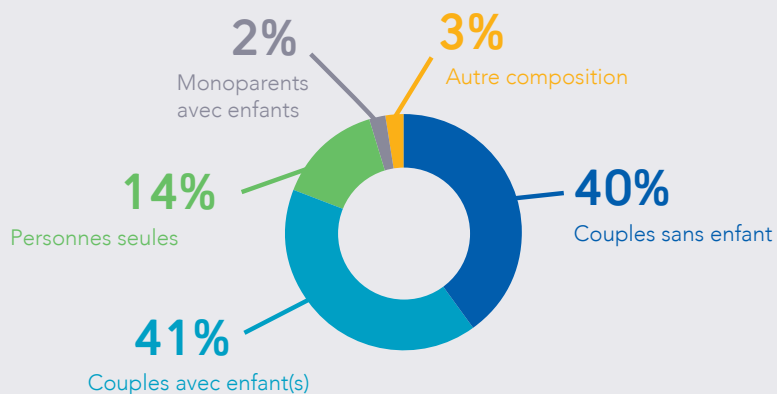
Les habitants

280 entretiens habitants/riverains ont été réalisés sur l'ensemble des sites. Les données recueillies témoignent d'une population enquêtée relativement diversifiée correspondant à la morphologie urbaine et sociale des territoires rencontrés. Une très grande majorité des ménages répondants sont par ailleurs propriétaires de leur logement.

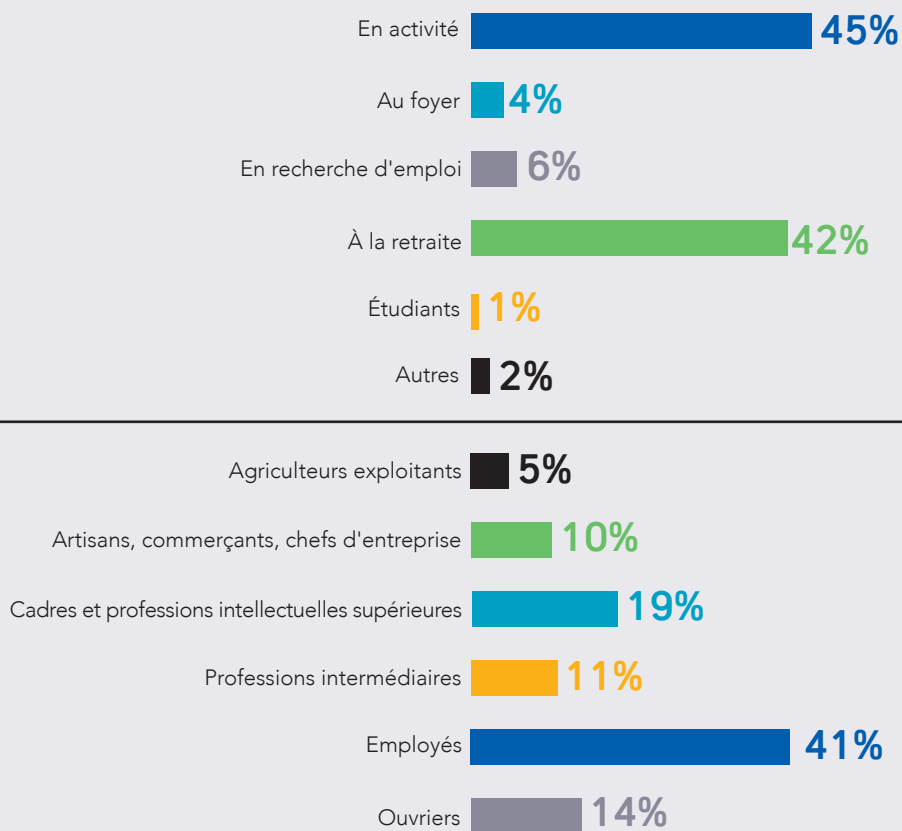
SEXE ET TRANCHE D'ÂGE



COMPOSITION FAMILIALE



SITUATION PROFESSIONNELLE



Perception de la méthanisation et des projets de site par les habitants

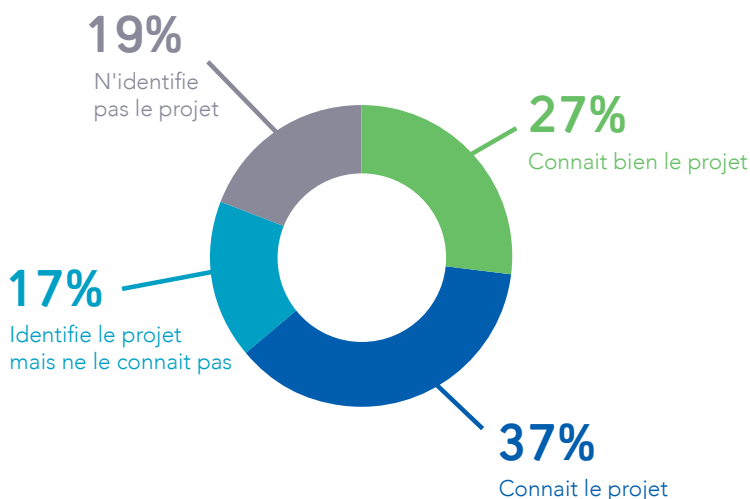




Connaissance et adhésion aux projets de site de méthanisation

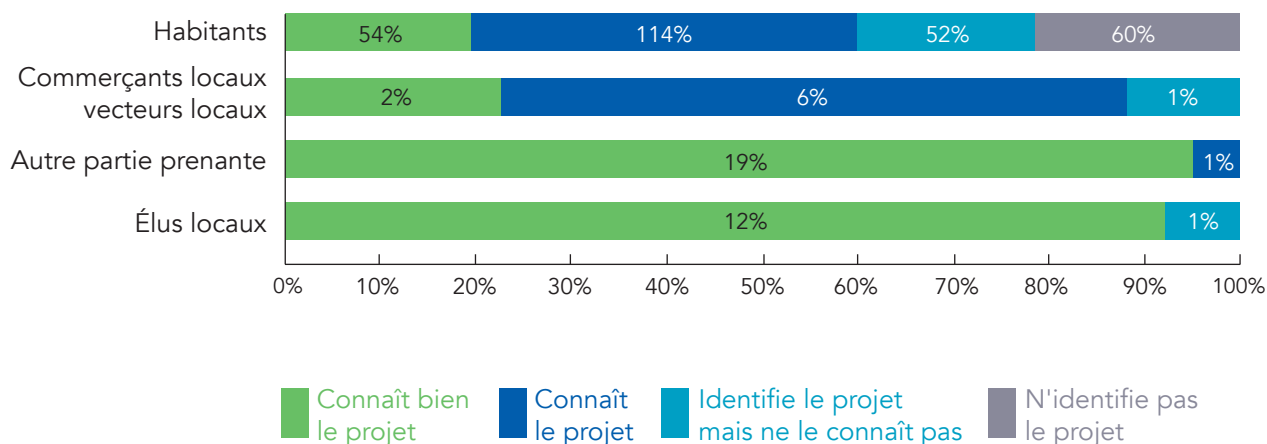
Connaissance du projet de méthanisation

Sur les 322 entretiens, **2/3 des répondants connaissent bien ou partiellement le projet de méthanisation**. Lors de la réalisation des enquêtes, il est apparu que l'analyse des discours entendus ne pouvait être homogène, ces discours étant plus ou moins étayés selon le niveau de connaissance du projet de méthanisation.



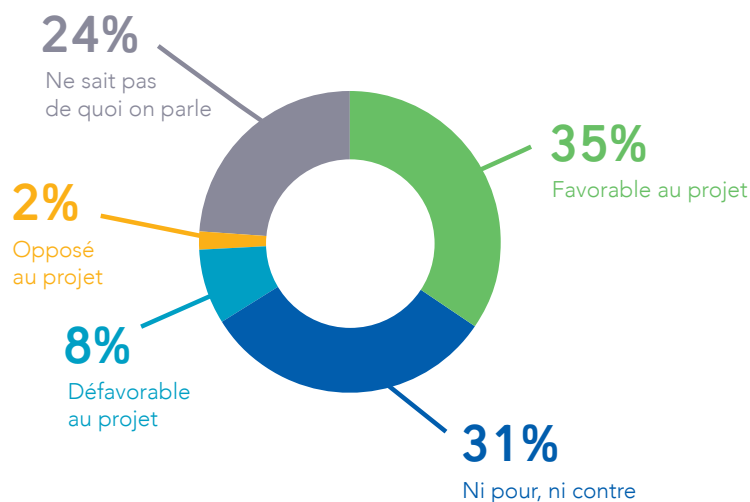
Le degré de connaissance varie sensiblement selon le statut des répondants. En toute logique, la majorité des acteurs locaux : élus, commerçants, partenaires du projet ont une bonne connaissance du projet.

Connaissance du projet selon les types d'acteurs :



Adhésion des répondants aux projets de méthanisation

Plus les personnes connaissent le projet, plus elles sont favorables à celui-ci :



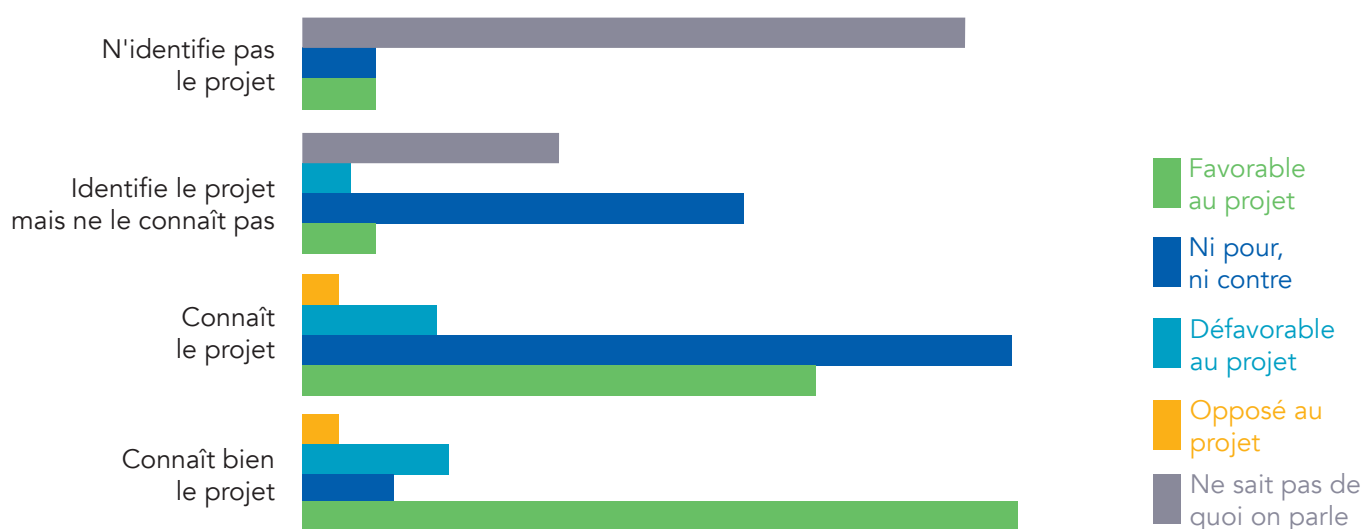
Sur l'ensemble de la population enquêtée :

- **Seulement 1 personne sur 10 se déclare opposée ou défavorable au projet.** Il s'agit pour la majeure partie, d'acteurs locaux qui, à un moment du projet, ont mobilisé (activement ou non) une forme d'opposition au projet.
- **1/3 des répondants sont favorables au projet :** cette proportion est doublée parmi les acteurs locaux du projet qui lors des entretiens défendent les bienfaits et avantages du projet.
- **1/3 des répondants ne sont « ni pour ni contre ».**

Cette dernière catégorie regroupe deux types de personnes :

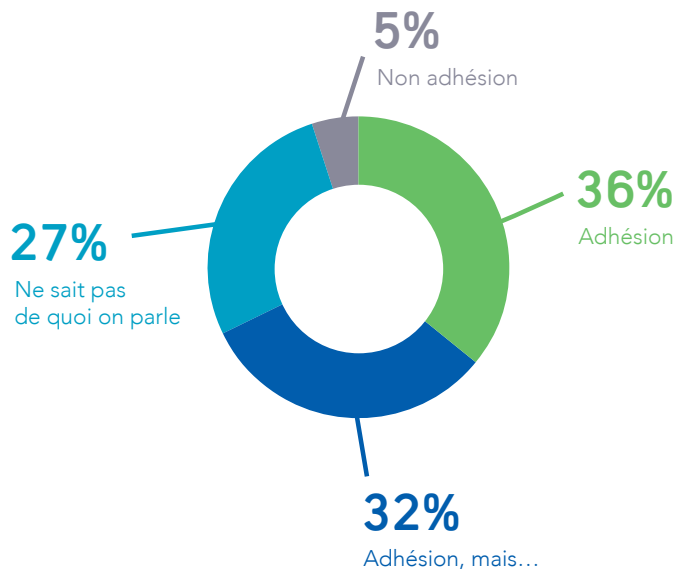
- Des personnes qui connaissent le projet, qui y sont favorables mais qui émettent des réserves sur certains points du projet (odeurs, localisation, inquiétudes quant aux risques éventuels)
- Des personnes qui n'émettent pas d'avis précis car elles ne manifestent pas d'intérêt particulier pour le projet.

L'adhésion au projet est corrélée au degré de connaissance du projet :



Adhésion des répondants à la méthanisation

Qu'ils connaissent ou non le projet, les enquêtés ont été interrogés sur leur adhésion à la méthanisation. Sur l'ensemble des répondants (acteurs locaux et habitants), les résultats se répartissent selon les proportions suivantes :



Perception de la méthanisation par les habitants

La méthanisation, un procédé encore peu connu

La méthanisation est un sujet complexe et méconnu. Plus de la moitié des personnes interrogées dans le cadre de l'étude sociologique sont dans l'incapacité d'expliquer de quoi il s'agit. Seule une personne sur cinq est capable de décrire le procédé de fabrication.

“

Méthanisation ? Méthane, je ne connais pas, je n'ai pas pris le temps de regarder sur internet avant que vous me posiez les questions. ”

(Ussy-sur-Marne)

“

Méthanisation ? Mais parlez-moi français. Si vous dites méthanisation? De quoi vous me parlez ? ”

(Epaux-Bézu)

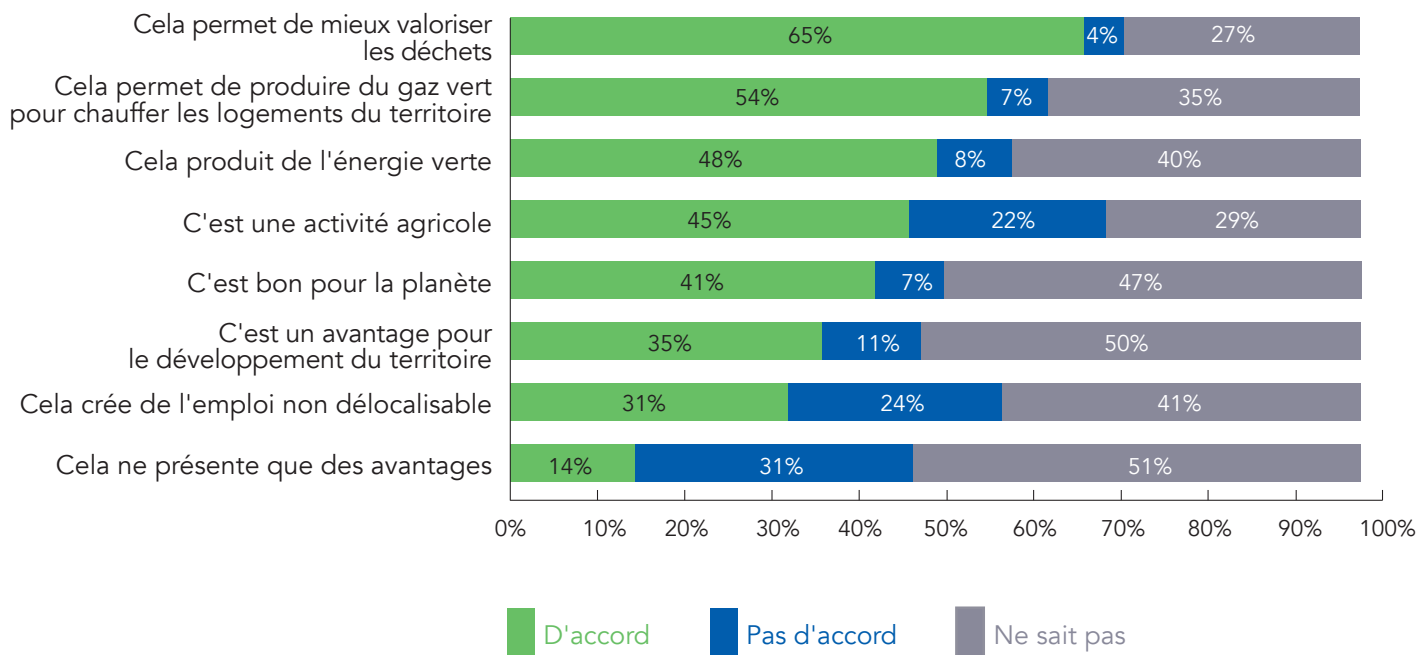
“

Pour moi c'est de l'hébreu car je ne m'y intéresse pas. Je sais que ça fait du gaz et c'est tout.

(Thennelières) ”

La perception des bénéfices de la méthanisation

Pour aider les habitants à se positionner, huit propositions leur ont été soumises :



2,5% des personnes interrogées ne se sont pas prononcés sur les bénéfices



La perception des avantages de la méthanisation

Par ordre de fréquence, les avantages perçus sont :

- 1 Les bienfaits pour l'environnement et le caractère écologique du projet en général**
- 2 Le recyclage des déchets**
- 3 La méthanisation permet une diversification de l'activité de l'agriculteur et ainsi une pérennisation de l'activité agricole sur le territoire**
- 4 La production d'énergie renouvelable, locale et propre participe à l'indépendance énergétique des territoires**

- Près d'1 réponse sur 3 témoigne cependant **d'une difficulté à identifier immédiatement des avantages.**

Les habitants n'en identifient pas en première instance et expriment souvent le fait qu'à titre individuel, ils ne voient pas d'avantages particuliers. Ils mentionnent qu'ils ne sont pas raccordés au gaz ou que même s'ils sont raccordés, ils n'ont pas vu d'impact sur leurs factures.

- Certains n'y trouvent aucun intérêt et mettent en avant le fait que **l'intérêt est avant tout pour l'agriculteur.**

“

Je n'en vois pas forcément. Mes factures n'ont pas baissé non plus. ”

(Ussy-sur-Marne)

“

Aucun avantage car je n'ai pas le gaz. Je suis tout électrique et je brûle du bois. Pour lui, c'est un avantage financier. C'est normal quand on investit que cela rapporte. ”

(Thennelières)



Les inconvénients de la méthanisation du point de vue des habitants

- 1 répondant sur 3 n'identifie **pas d'inconvénient en réponse immédiate.**

Comme pour les avantages, 1 répondant sur 4 exprime une difficulté à identifier des inconvénients. Beaucoup déclarent « *ne pas savoir* », « *ne pas pouvoir répondre* », ou que « *ça ne les dérange pas* ».

- 1 répondant sur 4 évoque **des nuisances** principalement sur les odeurs, même si elles sont ponctuelles, sur le bruit ou sur l'augmentation du trafic de camions.

- Certains habitants mentionnent spontanément **des soucis d'odeurs**, tout en précisant que cela « ne les dérange pas ».

Ces habitants estiment qu'ils sont venus à la campagne et que les odeurs liées aux activités de la ferme font partie intégrante de ce nouveau mode de vie.

- Sur cette question des odeurs, il semble qu'il y ait souvent **des amalgames entre la production de l'unité de méthanisation et l'activité de la ferme**, en particulier quand il s'agit d'élevages porcins.

Lors des relances pour identifier les odeurs perçues en question, les habitants reconnaissent parfois qu'ils ne sont pas forcément certains que ces odeurs soient liées à l'unité de méthanisation... Et après réflexion, ils reconnaissent qu'elles étaient présentes avant son installation.

- **Certains s'interrogent sur les risques éventuels** (1 réponse sur 10)

- **L'aspect visuel de l'installation a également été évoqué** spontanément par quelques habitants qui perçoivent l'installation comme « non esthétique ».

- Très marginalement, certains soulignent **l'impact sur le foncier et la revente éventuelle de leur bien.**

“ Il n'y a pas de soucis. Et visuellement ça va, ce n'est pas moche. Il ne faut pas les mettre à côté des riverains... Là c'est discret et c'est parfait. ”
(Saint-Josse)

“ C'est écologique, mais on peut avoir les nuisances des camions qui passent devant avec les déchets. ”
(Ussy-sur-Marne)

“ L'installation ne me dérange pas par elle-même, quand on passe devant. Il y a des odeurs quand il débâche mais ici rien du tout... C'est bien pour le village. ”
(Thennelières)

“ Ça ne me dérange pas. Je sais qu'ils font du gaz naturel pour chauffer la piscine... Il y a des odeurs parfois... Mais c'est peut-être même pas eux ! ”
(Château Renard)

“ C'est écologiquement intéressant. Nous-mêmes on a des nuisances olfactives. Mais ça datait d'avant. C'est lié à la porcherie je pense. ”
(Saint-Josse)

“ La plus grosse contrainte, c'est l'explosion, mais c'est sécurisé. Ça ne peut pas se produire. ”
(Ussy-sur-Marne)

“ Je trouve ça pas beau... Il a été imposé de mettre des arbres. ”
(Ussy-sur-Marne)

“ Notre ressenti, c'est que nous, on aimerait bien qu'il le végétalise. C'est une grande structure ce n'est pas très beau. Ce ne sont pas les dômes en soi qui sont futuristes c'est tout le reste (l'exploitation). ”
(Liffré)

“

Franchement c'est bien isolé. C'est bien, c'est un bon endroit en pleine campagne et pas très près. ”

(Saint-Josse)

“

C'est en plein champs et ça ne gêne personne... C'est plutôt bien localisé. Et on ne la voit pas. ”

(Chaumes-en-Brie)

“

Il n'y a pas d'habitations autour. Je la vois tous les jours. C'est comme si ça n'existait pas car ça fait partie du paysage... ”

(Andelnans)

“

Ça ne nous dérange pas. Ce n'est pas mal localisé. Ça ne me dérange vraiment pas. ”

(Ussy-sur-Marne)

“

Je ne sais pas trop. Ici, on est loin. Je vois les deux bulles de ma terrasse mais ça ne me dérange pas. ”

(Thennelières)

“

Ça va. Au début, on n'était pas trop pour. On a eu peur. C'est à 300 mètres de chez moi, mais je n'ai rien à redire. ”

(Wannehain)

“

Elle est très bien placée en campagne. Il n'y a pas d'habitations sauf la ferme du cogérant de ce site. ”

(Mortagne-sur-Sèvre)

La localisation des sites de méthanisation

- **La bonne localisation** du site est relevée par certains habitants : dans ce cas, spontanément, ils évoquent l'éloignement des habitations.
- Majoritairement, **la localisation ne les dérange pas** : souvent, les répondants justifient leur point de vue en expliquant qu'il n'y a pas d'impact pour eux-mêmes du fait de la localisation de leur lieu d'habitation et n'émettent pas d'avis particulier.
- **La localisation du méthaniseur est associée à celle de l'exploitation agricole.**



■ **La présence de l'agriculteur, habitant lui-même sur le site est un élément rassurant.**

■ Ceux qui répondent à la question de la localisation par un discours négatif évoquent **l'impact de l'installation sur le village** : nuisances olfactives, mauvaise intégration dans le paysage, risque lié à la production de gaz...

■ **À la marge**, certains habitants pointent du doigt **l'impact de la localisation du site de méthanisation sur la valeur de leur bien immobilier.**



Il est bien. C'est sécurisé avec des caméras. Il n'y a pas d'habitations autour. D'ailleurs, si c'était une construction à risque, il ne vivrait pas à côté avec sa famille. Ils ont un site exceptionnel. Ils sont tranquilles. ”

(Chaumes-en-Brie)



Il faut bien que cela se fasse quelque part. Il a fait ça à côté de chez lui, avec ses champs autour. Il peut gérer son exploitation et l'unité de production. S'il devait intervenir, il est juste à côté, c'est bien. ”

(Ussy-sur-Marne)



Je trouve ça assez proche des habitants... Du cœur du village alors qu'il y a des champs autour. On met des arbres mais le temps que ça pousse... On a un joli village je trouve et ça, ce n'est pas très esthétique... ”

(Ussy-sur-Marne)



On a un bien à vendre et la vue n'est pas super lors des visites. S'il y avait des arbres avec des feuilles caduques, ce serait bien. ”

(Liffré)

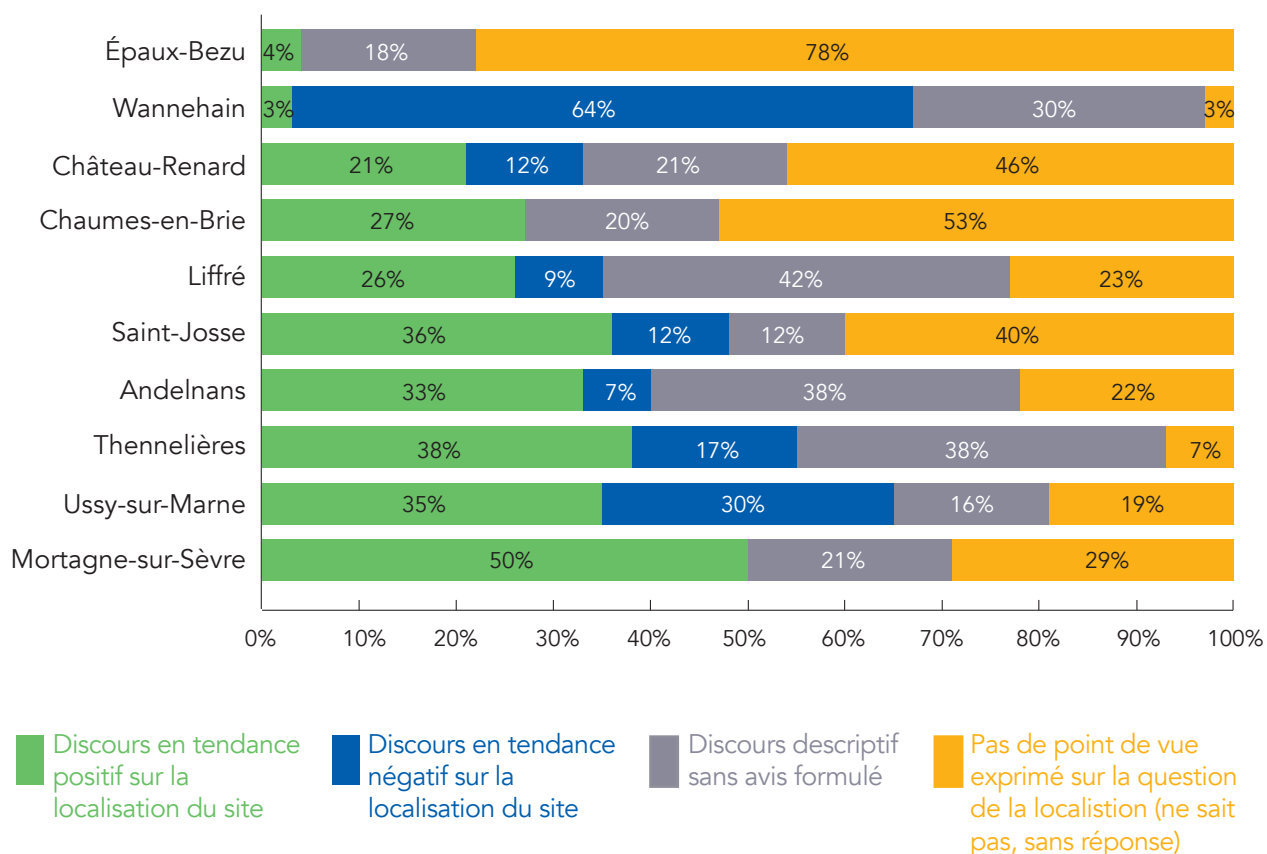


À NOTER

Au-delà de la disparité des sites, il apparaît que la perception des habitants sur la localisation des sites résulte de leur analyse croisée de plusieurs arguments :

- La proximité/distance par rapport aux habitations (et en particulier leur propre habitation)
- La visibilité du site et son impact esthétique dans le paysage
- L'impact en termes de nuisances (principalement olfactives mais aussi ponctuellement liées au trafic routier généré par l'installation)
- En cas de nuisances ponctuelles, le fait de résider ou non dans les vents dominants
- La perception de la sécurisation du site et de la maîtrise du risque d'explosion.

Récurrance des verbatims sur la localisation des 10 sites étudiés :



À titre d'exemple, les spécificités suivantes ont été relevées sur quelques sites :

- **À Mortagne-sur-Sèvre (85)**, les discours sur la localisation sont les plus favorables. Sont mis en avant : l'isolement du site en pleine campagne, loin des habitations (en dehors de celles des parties prenantes), les infrastructures routières derrière la zone d'activités et ne générant de fait aucune nuisance.
- **À Ussy-sur Marne (77)**, les points de vue sont plus partagés à cause de la localisation jugée trop proche du village et de la visibilité du site qualifiée de peu esthétique pour certains. Située à une extrémité du village sans rien autour, il est visible des routes avoisinantes et se remarque facilement dans le paysage.
- **À Andelnans (90) et Saint-Josse (62)**, les exploitations porcines existaient avant le méthaniseur. La question des odeurs est évoquée étant donné le type d'exploitation, même si dans les deux cas, une diminution des odeurs a été relevée après l'installation de l'unité de méthanisation.
- **À Wannehain (59)**, la localisation du site rassemble une majorité de discours négatifs sur la proximité du site avec les habitations.

Le dialogue territorial

À la question, *Comment avez-vous été informé de ce projet ? Quand et par quels moyens ?*, les réponses apportées par les habitants dépendent étroitement de la stratégie de communication déployée par le producteur.

Les habitants ont été informés de l'existence du projet de méthanisation :

■ Par le bouche-à-oreille et les échanges avec le voisinage

■ Par les travaux de construction, « en passant devant »

■ Par le producteur ou des membres de sa famille

■ Par les réunions publiques d'information sur le projet

Certains habitants regrettent l'organisation de réunions publiques une fois le projet validé et lancé. Ils expriment alors le sentiment d'être « devant le fait accompli », « de ne pas avoir eu leur mot à dire ».

■ Par la presse locale ou le journal communal

■ Par la mairie ou le Maire lui-même

■ Via les portes ouvertes, visites de sites ou inaugurations

Les visites de sites sont souvent perçues comme un bon moyen de faire connaître le projet et pour comprendre le fonctionnement de l'unité de méthanisation.

■ Par « des » réfractaires au projet

Selon les sites et les formes d'oppositions rencontrées dans le cadre du montage des projets, les discours entendus sont largement imprégnés par les débats qui ont eu lieu.

”

Par le bouche-à-oreille, nous on connaît des gens qui habitent juste à côté et qui sont dans le milieu agricole, ce sont eux qui nous ont expliqué. ”

(Epaux-Bezu)

”

Je n'ai pas été informé... Je l'ai vu construire... C'est tout. Tout le monde disait "Tiens ils sont en train de construire des yourtes ! ”

(Château-Renard)

”

Je connais le projet initial, on connaît le propriétaire... On est au courant depuis le départ. On en parle en milieu d'agriculteurs... Ça permet de diversifier les agriculteurs... On en a besoin... ”

(Saint-Josse)

”

On connaît les gens : ils en ont parlé longtemps avant, à la commune et dans les journaux. Cela a mis longtemps à sortir... Ils sont très innovants ici. ”

(Mortagne-sur-Sèvre)

”

Il y a eu une réunion en mairie, on nous a présenté le projet mais tout était déjà fait. ”

(Wannehain)

”

Il y avait une annonce dans les panneaux de la mairie sur l'installation. La personne qui a fait construire a fait une réunion pour informer les gens de l'installation et du fonctionnement. ”

(Ussy-sur-Marne)

”

Je l'ai su par le petit livret de la commune une fois... On y apprend plein de choses... Ça a expliqué les choses. ”

(Château-Renard)

”

Par les journaux et la télévision. Il y a eu des articles dans le Ouest France et pour l'inauguration aussi. ”

(Liffré)

”

Par la mairie. C'était quand ils ont reçu le permis de construire. ”

(Wannehain)

“

Ils ont mis un chapiteau et ont invité les gens à venir visiter et on pouvait rester au repas. Ils ont tout expliqué, et les gens ont tout compris. Tous les habitants étaient invités, il y a eu la haute volée le vendredi et nous c'était le samedi. Il y avait même des gardes pour les enfants... Les gens n'en revenaient pas. ”

(Andelnans)

“

Par la pétition... C'est la fille de mes voisins qui est venue et m'a expliqué. C'était il y a deux ou trois ans quand le projet était en étude... Elle m'a dit qu'on allait avoir un problème d'odeurs et des méfaits sur la santé. ”

(Wannehain)

“

Par l'association qui a envoyé des courriers. Ils ont passé des papiers dans le village. On a eu des réunions, des gens étaient contre, ils ont fondé une amicale pour être contre. ”

(Wannehain)

“

En France, dès qu'on a un truc nouveau, on s'oppose ! Les suisses nous appellent les rois de la pancarte ! (rires). Ici il y a toujours le contestataire qui vient ! ”

(Château Renard)

“

Il y a des associations qui sont contre tout... Avant de juger, il faut analyser les choses. ”

(Saint-Josse)

“

On n'a pas été informé... On a juste vu les panneaux. Les voisins en ont parlé. Mais on n'a jamais eu de courriers, on nous a implanté ça, on ne savait pas. On aimerait savoir ce qu'il se passe près de chez nous... ”

(Saint-Josse)

“

On n'a pas été mis au courant du tout... On aurait aimé avoir plus d'informations. Une fois que c'est accordé, c'est sorti de terre... ”

(Ussy-sur-Marne)

“

On a acheté il y a un an, on s'est renseigné car ni l'agence immobilière ni les anciens propriétaires ne nous l'ont dit. On a regardé sur le site de la ville, et on s'est promené, on a vu les panneaux et on s'est dit " c'est bien une ville qui innove". ”

(Wannehain)

Au niveau des sites qui ont connu une opposition même minime, deux types de discours se distinguent :

■ **Un discours ambiant négatif contre le projet**

■ **Un discours plus mesuré** mettant en avant le fait que face à tout projet, il y a de toute façon toujours « des râleurs », même si l'opposition n'est pas/plus justifiée à leurs yeux.

De nombreux habitants regrettent cependant de ne pas avoir été informés du projet.

Pour d'autres, **le manque d'informations les a incités à se lancer dans des recherches** afin de comprendre le projet, en particulier certains nouveaux arrivants sur les communes.

Les stratégies de communication mises en place sur les différents sites

Le niveau d'information des habitants sur le projet dépend étroitement de la stratégie de communication déployée par les producteurs. L'enquête sociologique a permis de relever différentes stratégies et leurs impacts.

■ À Saint-Josse (62), la communication s'est limitée aux membres du Conseil Municipal.

Par conséquent, la majorité des habitants rencontrés a déclaré ne pas être informée du projet. Les seuls habitants ayant entendu parler du projet en amont connaissaient les porteurs de projet. D'autres en ont pris connaissance via les calicots installés devant le site, une fois les travaux terminés.

À la marge, des habitants évoquent les débats en Conseil Municipal véhiculés par bouche-à-oreille dans le village.

■ À Thennelières (10), le Maire a joué un rôle important dans l'information des habitants qui semblent un peu mieux informés.

Certains d'entre eux évoquent la construction du site qui est situé sur une route passante, en dehors de l'exploitation agricole.

■ À Ussy-sur-Marne (77), la stratégie de communication a été fortement développée tout au long du projet.

- Les habitants mentionnent spontanément les réunions publiques organisées à la mairie pour présenter le projet et expliquer le fonctionnement. Pour ceux qui n'étaient pas présents, les informations leurs sont parvenues par bouche-à-oreille, via les voisins par exemple.
- Certains mentionnent la disponibilité du producteur pour apporter des compléments d'informations en cas de besoin. Cela a permis de gérer les éventuelles oppositions : suite à des échanges directs avec le producteur, certains habitants qui véhiculaient un discours très négatif susceptible de créer un mouvement d'opposition ont évolué en faveur du projet pour en devenir des défenseurs.

“

Il y a le calicot devant donc on doit être au courant. On ne peut pas ne pas être au courant. Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir ! ”

“

On n'a pas été informé... On a juste vu les panneaux. Les voisins en ont parlé. Mais on n'a jamais eu de courriers, on nous a implanté ça, on ne savait pas. On se retrouve le nez devant, c'est fabriqué et voilà. On aimerait savoir ce qui se passe près de chez nous... ”

(Saint-Josse)

“

Par le bouche-à-oreille et la mairie. Je connais très bien le Maire. On disait que c'est bien pour la commune, un plus... Et en plus ça redistribuait le gaz ! ”

“

Quand ça s'est construit... Et il n'y a eu aucune enquête pour savoir si on était ok... ”

“

Pas directement. On s'est demandé ce que c'était quand ils ont commencé les travaux. On fait partie du club des aînés du village et là le Maire nous a informé de ce qui allait se passer. ”

(Thennelières)

“

On était en opposition, c'est le moins qu'on puisse dire. Vous savez, je suis biochimiste et donc le méthane je sais ce que c'est. Ce n'est pas neutre pour moi. Quand on apprend que l'on va faire à sa porte un truc pas commun on s'interroge. Donc oui, on n'a pas laissé passer la chose. Aujourd'hui c'est très bien accepté. On n'en parle plus. Je suis maintenant au conseil municipal et je n'ai aucun retour négatif sur l'installation. Même si on avait des doutes avant que ça commence, 3 ans après on peut dire que tout ce qu'il nous avait dit était exact. Il n'y a rien à redire aujourd'hui. ”

(Ussy-sur-Marne)

“ Il y avait de grandes banderoles dans les entrées du village : non à l'usine ! ”

“ J'ai participé aux réunions... Ils râlaient contre la circulation des tracteurs, les risques d'explosion, les odeurs... ”

“ J'y étais... Ça s'est mal passé, il y avait du monde, ça a été bien expliqué mais ça manquait de souplesse... On était devant le fait accompli. ”
(Wannehain)

“ Il y avait du monde à la réunion, une centaine de personnes je crois... C'était surtout des gens autour... Les gens du centre-ville ne se sont pas sentis concernés. Les gens s'inquiétaient surtout des odeurs... Il y a eu une visite au début, on aimerait une autre, on pourrait renouveler. ”
(Château-Renard)

“ Mes parents connaissaient la famille. Et donc le bouche-à-oreille. Ils m'avaient dit que c'était possible de visiter mais je n'y suis jamais allé. ”

“ Je fais du vélo, j'ai vu la construction... J'ai vu les yourtes et je me suis renseigné pour savoir ce que c'était... J'ai demandé aux gens du coin, au café... Les gens en parlaient. Mais sinon on n'a pas eu d'informations du propriétaire du site. ”
(Chaumes-en-Brie)

“ Dans le Ouest France et dans le journal de Liffré... Et pendant l'inauguration aussi. ”

“ Oui il suffit d'aller voir le Monsieur, il explique... ”

“ Ben oui j'ai vu la construction...! ”

“ On est allé à la porte ouverte. Pas lors de la visite officielle de Monsieur Le Foll, mais après, en septembre 2015. ”
(Liffré)

■ **À Wannehain (59) : la réunion publique et la constitution d'un collectif d'opposition très actif contre le projet ont été les principales sources d'information des habitants.**

Les habitants évoquent les moyens de communication utilisés contre le projet : pétitions, constitution d'une association, organisation de réunions contre le projet, banderoles à l'entrée du village, affiches sur les fenêtres et voitures, etc. Ils évoquent les craintes exprimées à l'époque et qui sont, selon eux, des nuisances aujourd'hui (les odeurs, le trafic, la dévaluation financière des maisons).

■ **À Château-Renard (45) et Chaumes-en-Brie (77), les habitants rencontrés semblent peu informés sur le projet.**

Ils déclarent en avoir « vaguement entendu parler » mais ne s'expriment pas sur le sujet.

À la marge à Château-Renard, certains évoquent l'organisation d'une réunion publique ou d'un article dans la presse locale. D'autres aimeraient pouvoir visiter le site.

À Chaumes-en-Brie, les habitants ont appris l'existence du projet par bouche-à-oreille ou au hasard d'une promenade.

■ **À Epaux-Bezu (02), il n'y a pas eu de communication spécifique sur le projet**, le site étant non-visible et non-identifié par les riverains. Très peu d'habitants se sont exprimés sur cette question.

■ **À Liffré (35), Mortagne-sur-Sèvre (85) et Andelnans (90), la stratégie de communication a été fortement développée dans le cadre de la conduite des projets :**

• **À Liffré**, les articles dans la presse locale et l'inauguration avec la présence du ministre sont mentionnés par la plupart des habitants. D'autres ont été informés en découvrant la construction du méthaniseur à côté de l'exploitation agricole, directement par le producteur ou par le bouche-à-oreille du voisinage.

- **À Mortagne-sur-Sèvre**, malgré un site isolé des habitations, les habitants sont bien informés du projet. Ils évoquent les articles dans la presse (surtout le bulletin municipal), mais également la connaissance d'un des producteurs, actuellement adjoint au Maire. L'organisation de portes ouvertes et visites diverses ont également été mentionnées comme une bonne chose.
- **À Andelnans**, l'organisation de portes ouvertes et des articles dans la presse ont été mentionnés, ainsi que le bouche-à-oreille. Les habitants ont exprimé une grande satisfaction à pouvoir visiter le site.

“ Tout le monde en a parlé avant la construction. ”

“ Le journal de la commune et les journaux locaux. ”

“ Les portes ouvertes à l'inauguration officielle + ouverture au public. Les agriculteurs sont connus et les gens sont curieux ici. ”

“ Oui, on a visité l'an dernier. C'était bien. ”
(Mortagne-sur-Sèvre)

“ Les portes ouvertes. Ceux qui n'ont pas pu y aller pouvaient y retourner. ”

“ Ils ont mis un chapiteau et ont invité les gens à venir visiter et on pouvait rester au repas. Ils ont tout expliqué, et les gens ont tout compris. Tous les habitants étaient invités, il y a eu la haute volée le vendredi et nous c'était le samedi. ”
(Andelnans)



À NOTER

Actuellement, encore peu de sites de méthanisation ont déployé leurs propres supports de communication :

- **Mortagne-sur-Sèvre (85)** a développé un panel d'outils : logo, charte graphique, site internet, plaquette de présentation et film retraçant l'histoire du projet.
<http://www.agribiomethane.fr>
- **Château-Renard (45)** dispose d'un site internet.
<http://www.gatinais-biogaz.fr>

Ce sont des outils de communication efficaces qu'il est important de mettre en œuvre. Chaque projet étant spécifique dans sa stratégie de dialogue territorial, les outils de communication à utiliser devront être adaptés à chaque situation.

L'évolution des perceptions dans le temps

La première fois qu'ils ont entendu parler du projet d'unité de méthanisation sur leur commune, la majorité des habitants ne connaissait ni le principe, ni les objectifs, ni le fonctionnement de ce type d'installation. Ils ne savaient pas ce que c'était et avaient de nombreuses interrogations à ce sujet. Or, ce qui est inconnu peut générer de la peur. Après quelques mois/années de fonctionnement, deux types de postures sont relevées.

Les habitants qui expriment un point de vue positif sur l'unité

En tendance, ces habitants **ne rencontrent pas de désagréments ou nuisances depuis la mise en service de l'unité**. Ils déclarent que l'unité « ne les dérange pas » et qu'ils n'ont rien à signaler.

De nombreux habitants **se déclarent satisfaits et expriment des avis positifs sur le projet**, même lorsque leurs informations sur le projet restent limitées.

D'autres habitants :

- se déclarent satisfaits et **oublent presque la présence de l'unité de méthanisation**
- mettent en avant **le côté novateur et innovant du projet**
- mentionnent les aspects positifs du projet tout en exprimant leurs interrogations sur les effets et les évolutions des projets.

“ Il n'y a aucune odeur. En tout cas, il y a moins d'odeurs que quand ils épandaient le lisier. Avec le digestat c'est zéro odeur. ”
(Liffré)

“ On est dans l'énergie renouvelable donc ça ne peut être que positif. ”
(Saint-Josse)

“ Je pense toujours la même chose. C'est bien intégré au paysage, c'est caché, c'est bien. ”
(Saint-Josse)



Les habitants qui mentionnent les nuisances encore rencontrées

Certains habitants évoquent des **odeurs ponctuelles**.

D'autres habitants évoquent des **odeurs** liées à la mise en service ou présentes à certains moments de l'année.

Parfois, dans les discours, les odeurs mentionnées ne sont pas reliées à l'unité de méthanisation mais à l'activité agricole.

Une partie des habitants évoque également une **augmentation du trafic routier** sur le territoire, liée à l'activité de l'unité de méthanisation.

Plus à la marge, certains relèvent une légère **augmentation du bruit**.

”

C'est les odeurs. Ca dépend du vent. C'est plus par périodes. C'est surtout au printemps et l'été, mais c'est vrai que c'est une période où on est plus dehors. Sinon, on n'a pas de nuisances sonores. ”

(Château-Renard)

”

Quand il y a de la pluie, parfois, il y a plus d'odeurs. ”

(Saint-Josse)

”

Les odeurs, c'est quand ils ont commencé à stocker que c'est arrivé. ”

(Thennelières)

”

Les odeurs est-ce l'usine ? Les champs ? Les vaches ? Visiter, ça positive la chose ... À part les odeurs, on n'est pas dérangé par les camions... C'est parfait. ”

(Ussy-sur-Marne)

”

La journée, on n'est pas là mais il y a d'autres gens qui râlent sur le trafic des camions. ”

(Ussy-sur-Marne)

Mise en perspective de l'enquête et **préconisations** **stratégiques**





Les éléments-clés de l'appropriation locale des sites de méthanisation

La communication autour du projet de méthanisation

Les résultats de l'étude de terrain confirment que l'information et la communication autour des projets d'implantation de sites de méthanisation sont essentielles. Les enquêtés mettent spontanément en exergue le manque de communication. S'agissant de projets privés, les exploitants ne sont pas tenus de communiquer (en dehors des enquêtes publiques s'ils sont soumis au régime de l'autorisation).

Cependant, l'implantation d'une unité de méthanisation ayant un impact sur le territoire, **informer les habitants en toute transparence est un gage de réussite en matière d'appropriation locale.**

D'autant plus que le bouche-à-oreille entre les habitants s'avère être le principal vecteur de diffusion de l'information. Il n'y a pas une seule et bonne manière de faire. Néanmoins, nous relevons que **le discours véhiculé est en tendance plus favorable lorsqu'une stratégie de communication a été déployée très en amont.**

La localisation du site de méthanisation

La localisation du site est un élément déterminant de l'appropriation locale. Plus le site est éloigné des habitations, plus l'adhésion sera favorable. Plus il est visible dans le paysage, plus il suscitera des interrogations. Également, si l'exploitation agricole préexiste à l'installation du méthaniseur, celui-ci sera plus facilement accepté car la présence de l'exploitant sur le site favorise la confiance face « au risque » perçu.

L'ancrage du producteur et « sa reconnaissance » sur le territoire

Les unités de méthanisation sont dans la représentation sociale des projets privés attachés à un ou des producteur(s).

La connaissance directe/ou indirecte du producteur est souvent évoquée : **la « confiance » accordée à celui-ci impactera la « confiance accordée au projet ».** Les projets d'implantation pour lesquels il n'y a pas d'ancrage du (des) producteurs seront - a priori - plus difficilement acceptés.

La « géopolitique locale » et l'arrivée du producteur dans un « jeu d'acteurs »

Selon les sites, des clivages assez tranchés en raison du positionnement des élus face aux projets ressortent. Certains élus verront un avantage à soutenir le projet local : car ils y voient un intérêt pour le village, le projet fait écho à leur sensibilité écologique, ils accordent naturellement une confiance au producteur... D'autres élus seront plus mitigés : ils mettront en avant la question des risques, des nuisances et de l'impact sur le village.



Les sujets-clés du dialogue territorial en direction des habitants

Les préconisations émises par les habitants concernés par un projet de méthanisation offrent des pistes quant aux éléments de langage sur lesquels le dialogue territorial doit être mené :

- **Sur la méthanisation :**

L'analyse des représentations sociales de la méthanisation démontre qu'elle reste un sujet peu connu et complexe. Or ce qui est inconnu fait peur. Les avantages de la méthanisation perçus par les habitants font écho au recyclage des déchets, à la diversification de l'agriculture et à la production d'énergie renouvelable au service d'une indépendance énergétique.

La communication devra mettre en avant les différents aspects positifs de la méthanisation.

- **Sur le projet du (des) producteur(s) :**

Il conviendra d'apporter des réponses rassurantes aux habitants vis-à-vis de leurs craintes et de leurs interrogations : les risques encourus, les possibles nuisances, la localisation du site...

Le regard porté individuellement sur le projet est généralement prédominant : chaque habitant tend à percevoir le projet par rapport à ses propres repères et intérêts. Les démarches proactives menées par le producteur individuellement en direction des habitants seront donc un complément indispensable à des actions plus globales.

Les réfractaires ou opposants au projet

Bien que minoritaires, les opposants au projet devront être pris en compte afin de les informer et d'instaurer un dialogue.

Le débat sur l'avenir de l'agriculture

Évoqué de manière transversale, il est sous-jacent à l'appropriation des projets au niveau local. L'évolution du métier d'agriculteur vers celui « d'agriénergiseur » interpelle les populations des territoires ruraux.

Chaque projet de méthanisation agricole est spécifique

Les facteurs impactant l'appropriation locale des projets sont multiples. Une bonne pratique sur un site ne le sera pas nécessairement sur un autre et inversement. Il convient d'ajuster la méthode de dialogue territorial selon le projet agricole lui-même. **Il n'existe pas de règle de conduite « toute faite ». Les moyens à déployer devront être adaptés selon les projets.**



Préconisations stratégiques

Cette partie vise à prendre du recul par rapport aux résultats de l'enquête pour en tirer les enseignements quant aux bonnes pratiques à déployer en vue d'une meilleure appropriation locale des projets à venir.

Organiser le dialogue territorial en amont avec les élus locaux et les services instructeurs

L'organisation d'échanges en amont du permis de construire avec les communes est une étape déterminante. Le producteur se doit de faire preuve de pédagogie dès cette phase. Les élus locaux, sont, comme la majeure partie de la population, des acteurs qu'il convient de sensibiliser.

En général, le producteur se tourne vers la commune et ses élus au moment du dépôt de permis de construire. Les dossiers de projets de construction « ICPE » (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) étant relativement complexes pour des conseillers non-avertis, **une présentation du projet doit être programmée en amont de cette étape. La position du Conseil municipal risque d'être relayée favorablement ou non auprès de la population locale par bouche-à-oreille.**

- **Présentation du projet** par le(s) producteur(s) aux membres du Conseil municipal **en amont du dépôt de dossier.**
- **Organiser une visite d'un site de méthanisation** déjà implanté avec les membres du conseil municipal.
Exemple : en amont du projet d'Epoux-Bezu (02), une visite du site de méthanisation situé à Sourdun a été organisée avec les membres du Conseil municipal avant le dépôt du dossier.
- **Être transparent vis-à-vis des nuisances pouvant être constatées lors de la mise en route** et ponctuellement après la mise en service du site de méthanisation.
Exemple : à Thennelières (10), le maire (Président de la Communauté de Communes) a pris l'initiative de se renseigner sur la méthanisation et est allé visiter des sites en activité. Il a rencontré les riverains des sites en question afin d'évaluer les nuisances éventuelles.
- **Mettre en place un travail partenarial avec la commune très en amont pour étudier conjointement :**
 - La localisation de l'unité et la préexistence d'habitations dans les vents dominants
 - Les dessertes du site et l'impact sur le trafic routier
 - L'aménagement paysagé du site
 - L'organisation du chantier de construction.
Exemple : à Andelnans (90), le dialogue territorial avec les communes avoisinantes a été mené en amont du projet. Cela a permis de coordonner celui-ci avec les travaux de réseaux programmés par ailleurs par la commune.

• **Définir la meilleure manière de déployer le dialogue territorial en direction des habitants,** en lien avec la collectivité :

- Certains élus locaux, en lien avec les producteurs, feront le choix d'informer largement la population en ayant recours à la réunion publique.
- Certaines collectivités s'empareront du projet en appui du développement local et de leur politique de transition écologique. Elles seront alors actives dans la communication et l'appropriation locale des projets par les populations. La collectivité pourra trouver un intérêt économique et écologique en devenant indirectement partenaire du projet : dans la collecte des déchets verts et alimentaires ou pour le chauffage d'équipements publics à partir du biométhane.

• **Prévoir une concertation avec les communes voisines** qui pourraient le cas échéant être impactées :

- car certains de leurs habitants vivent à proximité du futur site de méthanisation
- si les dessertes du site sont susceptibles de les impacter
- si elles sont concernées par les plans d'épandage.

• Parallèlement au dialogue avec les élus locaux, **prévoir d'échanger avec les représentants territoriaux des services de l'Etat chargés d'instruire l'ICPE** (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), ceux-ci n'ayant pas forcément une connaissance approfondie de la méthanisation.

“

Ici, la collectivité s'est positionnée pour chauffer la piscine au gaz et ainsi permettre son utilisation via les équipements publics. On a en tête qu'il faut que l'on garde notre production de chaleur par le gaz, surtout l'été où la consommation des ménages baisse. C'est une politique municipale dans la durée. ”

(Liffré)

“

Pour l'ICPE, avant de lancer le dossier, on est allé voir les différents services pour savoir comment présenter notre dossier. Ils nous ont conseillé de faire un seul dossier. Le fait d'aller les voir avant, ça leur a plu. La DREAL et la DDT c'est pareil, ils étaient surpris qu'on aille les voir avant de déposer le dossier, ils avaient apprécié. Cela a facilité toutes les démarches : on avait rencontré tout le monde. Quand on a lancé le dossier ICPE on connaissait tout le monde. C'est pareil pour le dépôt de permis de construire et la demande de financement. ”

(Liffré)



PRÉCONISATIONS

- Sensibiliser et engager le dialogue territorial avec les élus du territoire bien en amont du dépôt de permis de construire.
- Considérer les élus comme des partenaires du projet :
 - sur le choix de la localisation
 - sur l'étude d'impact
 - sur le dialogue territorial à engager en direction des habitants.
- Associer les collectivités territoriales ayant la compétence des déchets et ordures ménagères. Elles pourront le cas échéant devenir des acteurs partenaires du projet.
- Organiser en amont des dossiers des rencontres préalables avec les différents services instructeurs.
- Veiller à ce que le projet ne devienne pas un objet qui cristallise la géopolitique locale.

Étudier une localisation judicieuse du projet au-delà des simples critères techniques et financiers

L'exploitant qui souhaite déployer son projet se doit de prendre en compte trois critères essentiels :

- 1/ L'emplacement adéquat de son projet par rapport à l'exploitation afin de limiter les nuisances liées aux transports de matières
- 2/ La proximité de la canalisation de gaz naturel en vue de l'injection du biométhane
- 3/ Le foncier disponible (ses terres) et la réglementation attachée au foncier (PLU)

Il convient également d'étudier précisément les critères « sensibles » pour les collectivités et les habitants :

- La proximité/distance des habitations
- La position des résidents situés dans les vents dominants et leur impact éventuel en matière de nuisances olfactives
- La visibilité du site et son impact esthétique dans le paysage : tenir compte de son emplacement géographique et de sa visibilité par rapport aux axes routiers et à la géographie du lieu
- L'accessibilité du site et l'impact de l'activité sur le trafic routier

Cependant la localisation idéale ne peut pas toujours être choisie à cause de :

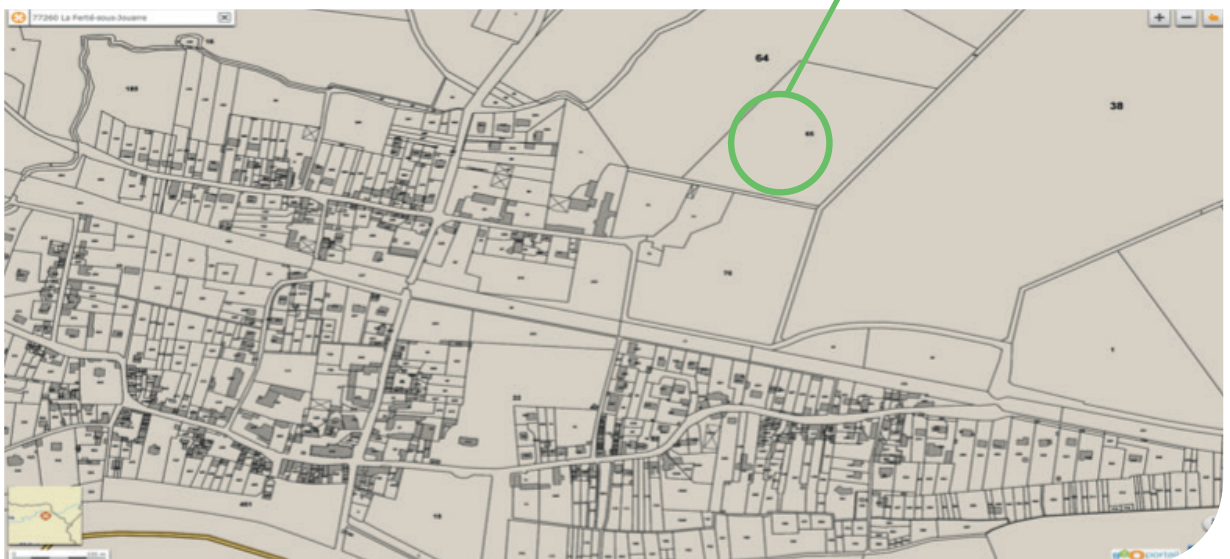
- La localisation de l'exploitation agricole
- La localisation du réseau de gaz
- La capacité du territoire à consommer l'énergie produite

Ce débat sur la localisation est essentiel. Le porteur de projet doit l'étudier en amont dans le cadre de l'étude technique de son projet.

Avant d'engager le dialogue territorial, il doit déjà avoir une idée précise de plusieurs emplacements à envisager. Ainsi à Ussy-sur-Marne (77), le producteur a proposé deux alternatives aux élus locaux et suite aux échanges avec les habitants, il a arrêté l'emplacement définitif.

Les sites de Liffré et Chaumes-en-Brie sont exemplaires car éloignés des habitations.

Localisation du site O'Terres Energies - Ussy-sur-Marne



Garantir la qualité du process, l'intégration paysagère et la sécurisation du site

L'activité de méthanisation peut ponctuellement induire des nuisances perceptibles par les habitants :

- Des odeurs dues à l'ensilage en amont de l'alimentation du méthaniseur (par exemple, lors du stockage et/ou de la manipulation de matières) ou lors de problèmes techniques dans le process
- Du trafic de camions.

Même minimales ou ponctuelles, il convient de ne pas négliger ces éventuelles nuisances. Leur prise en compte en amont doit permettre la mise en œuvre de solutions techniques pour les atténuer voire les neutraliser. **Cela contribuera à la qualité des sites de méthanisation et ainsi à la professionnalisation de la filière.**

L'aménagement paysager des sites et leur intégration paysagère sont essentiels :

Ces « yourtes », « ces dômes », « ces installations futuristes » suggèrent rarement des connotations positives d'un point de vue esthétique.

L'intégration paysagère permet de rassurer et va dans le sens d'un effort mené par le porteur de projet en réponse aux préoccupations des habitants et des élus.

Sur certains sites, une attention particulière a été portée sur la qualité des bâtiments afin de favoriser l'intégration du site dans le paysage.

La sécurisation des sites est un impératif qui contribuera à son appropriation locale. Dès la conception, le porteur de projet se doit d'intégrer cette exigence.



PRÉCONISATIONS

- Prendre en compte la qualité du process, l'intégration paysagère et la sécurisation des sites dès la phase de conception du projet
- Installer des bio-filtres pour neutraliser les odeurs, si nécessaire, en fonction des intrants
- Quantifier le trafic supplémentaire généré et le mettre en perspective
- Détourner le trafic des zones urbanisées
- Récupérer les jus d'ensilage et les réinjecter dans le méthaniseur
- Construire des murs anti-bruit si nécessaire
- Réorganiser l'activité agricole pour optimiser les flux de matières
- Être transparent sur les nuisances et apporter des solutions techniques
- Réfléchir à des solutions d'aménagement paysager : aménagement des abords du site, plantations d'arbres ou de haies.

Site Bioénergie de la Brie - Chaumes-en-Brie (77)



Identifier et considérer la perception des parties prenantes

L'opposition, même si elle est souvent portée par une minorité de personnes, peut compromettre l'appropriation locale des projets. La prise en compte de ces objections peut permettre au porteur d'optimiser son projet. Ces acteurs étant influents, il est indispensable de les identifier pour les associer au dialogue territorial le plus en amont possible.

• Les associations de défense de l'environnement déjà constituées :

Ces associations ont pour traits communs :

- Leur champ d'application : la défense de l'environnement et la protection de la nature sur leur territoire.
- Leur constitution, à l'origine, en opposition à un projet sur leur territoire.
- Leur capacité à se porter « partie civile » en opposition à des projets.
- Elles siègent dans les instances ou des commissions départementales qui instruisent les dossiers.
- Elles ont accès aux rapports de synthèse de l'Inspection des Installations Classées présentés au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).
- Elles déploient des outils de communication en direction de leurs adhérents et du grand public : sites internet, bulletins d'information, conférences.
- Elles soutiennent les personnes faisant face à des problèmes de pollution ou qui

s'inquiètent des projets susceptibles d'impacter leur environnement et/ou leur santé.

- Elles accompagnent leurs adhérents dans l'analyse des projets sur leur territoire.

• Les collectifs d'habitants :

Des habitants peuvent se fédérer lors de la mise en place d'un projet et mener ensemble des actions collectives. Il est donc important de les rencontrer, de les écouter, de les informer et d'essayer de mettre en place une co-construction. Cela doit passer par l'organisation de réunions de présentation du projet et de visites de l'exploitation agricole en amont du projet.

À Mortagne-sur-Sèvre (85), des échanges avec l'association de défense de l'environnement ont été organisés pour désamorcer les malentendus ainsi que pour suivre les indicateurs de suivi du projet.

À Ussy-sur-Marne (77), le producteur a eu une approche interindividuelle très en amont afin d'échanger sur le projet et d'apporter des éléments de réassurance collective.

• Les élus locaux :

Les élus locaux peuvent être des vecteurs de défiance dans leur commune s'ils se positionnent en défaveur du projet. Il conviendra de les sensibiliser en faisant preuve de pédagogie. Le méthaniseur pourra devenir dans un contexte où la politique locale n'est pas stabilisée,



Militant pour un développement réussi de la filière méthanisation, France Nature Environnement propose par exemple un outil d'aide au positionnement sur les projets de méthanisation : Méthascope. Destiné aux associations mais aussi aux porteurs de projets de méthanisation, l'outil se compose d'un livret et d'une grille d'analyse multicritères pour s'approprier les enjeux de la méthanisation sur son territoire.

Pour en savoir plus :

<http://www.fne.asso.fr/publications/méthascope>



PRÉCONISATIONS

un sujet éminemment politique. Il convient de veiller à ce que les élus restent neutres et objectifs vis-à-vis du projet. Ils peuvent en revanche avoir un rôle d'animation du débat territorial, notamment autour de la notion d'économie circulaire, les projets de méthanisation s'inscrivant parfaitement dans cette logique. Les Maires porteront aux yeux de leurs administrés la responsabilité de l'implantation.

- **Les « électrons libres » :**

Il est possible que le projet de méthaniseur polarise l'attention de certaines personnes. Il est donc important d'engager le dialogue avec ces personnes.

- Identifier sur les territoires les associations œuvrant en faveur de l'environnement et siégeant dans les instances d'instruction du dossier.
- Assurer une prise de contact avec ces associations en amont, quelle que soit leur posture face à la méthanisation.
- Anticiper l'émergence de collectifs d'habitants.
- Engager le dialogue, expliquer les choses dans des entretiens interindividuels et co-construire le projet.

Être attentif en phase de construction et à la mise en service de l'unité

La construction va générer du trafic et des aléas liés au chantier. En « période de rodage », des nuisances ponctuelles peuvent être constatées. Par exemple, la « torchère »¹, nouvelle venue dans le paysage, va se mettre en route pendant quelques jours et susciter des questions.

Si cette période n'est pas « gérée », le bouche-à-oreille peut très vite se développer en défaveur du projet et donner une première image négative du méthaniseur.



PRÉCONISATION

- Déployer des démarches de prise de contacts directe avec les riverains durant cette période pour apprécier les gênes occasionnées et les expliquer.



¹ Torchère : mécanisme utilisé pour brûler sur place les gaz dégagés par les centres de compostage, d'enfouissement ou les unités de méthanisation produisant du biogaz

Déployer une stratégie de dialogue territorial et de communication envers la population locale

Les résultats de l'étude montrent l'importance de mettre en place une démarche de dialogue territorial et de communication envers les populations locales lors de l'implantation d'une unité de méthanisation. Sur les sites où la communication a été effective, l'appropriation locale est en effet meilleure et nous ne relevons actuellement plus d'opposition au projet.

Principaux acteurs du dialogue territorial, les producteurs doivent envisager de se faire accompagner pour :

- **Établir un diagnostic territorial** qui permettra d'identifier les enjeux du territoire et les parties prenantes.
- **Définir une stratégie en matière de concertation et de communication.** La communication

ne s'improvise pas et n'est pas uniquement une affaire d'outils.

À Mortagne-sur-Sèvre (85), dans le cadre de l'accompagnement global du projet, un bureau d'études spécialisé dans l'intégration locale des projets est intervenu pour aller à l'écoute des habitants du territoire.



PRÉCONISATIONS

- **Réaliser un diagnostic territorial ciblé sur l'appropriation locale afin :**
 - d'identifier les associations constituées susceptibles d'entrer dans le jeu des acteurs
 - de repérer les éléments moteurs qui pourront constituer des porteurs de parole crédibles
 - d'identifier les riverains proches pour les informer, écouter leurs attentes et mettre en place une démarche de co-construction
 - d'apprécier la « géopolitique locale »
 - d'apprécier les postures des habitants face à la méthanisation et à des hypothèses d'implantations
 - de sensibiliser les différentes parties prenantes dans une approche pédagogique de la méthanisation
- **Définir un dispositif de concertation et sa mise en œuvre concrète sur le terrain**
- **Définir les modalités du dialogue territorial dans une stratégie construite et outillée**
- **Définir une stratégie globale de communication en amont du lancement de projet et tout au long du processus avec :**
 - des temps d'échanges directs avec les habitants en dehors du cadre de la réunion publique
 - des temps collectifs de débats constructifs sur les sujets en partant des interrogations des habitants
 - des actions participatives (visites de site, marquage virtuel sur site...)
 - des outils dédiés à la communication (plaquette de présentation du projet, plaquette pédagogique sur la méthanisation, support powerpoint de présentation, affiches, dossier de presse sur la méthanisation, site internet, panneaux pédagogiques pour guider les visites de site, vidéo sur la méthanisation, application de réalité virtuelle Into Biométhane GRDF.

En quoi consiste la concertation ?

Le métier de concertant consiste à accompagner toutes les parties prenantes, dans le cadre du dialogue local et à rationaliser les choix autour d'un projet. Il s'agit de promouvoir un équilibre durable entre l'intérêt général et des intérêts particuliers légitimes.

Méthodologie du concertant

La concertation s'articule autour de 3 grandes étapes :

1. Le diagnostic territorial qui permet de caractériser les enjeux du territoire et les parties prenantes
2. La définition du dispositif de concertation et sa mise en œuvre concrète sur le terrain (information, animation des échanges, comptes rendus, suivi-conseil)
3. La valorisation de la volonté de dialogue du porteur de projet (bilan de la concertation)

L'accompagnement d'un projet par le concertant doit être adapté au calendrier et au budget du projet, au contexte local et à la réglementation applicable au projet concerné.

Modalités pratiques

Il est difficile de prévoir à l'avance avec précision les besoins en concertation (en particulier le nombre de réunions de concertation par exemple ou le recours à des moyens spécifiques à certains projets). Les propositions d'accompagnement doivent donc être modulables au cours de la concertation tout en permettant de maîtriser le budget global pour lequel s'engage le porteur du projet.

Il est important de prévoir plusieurs modes d'expression (physique, numérique, papier, etc.), adaptés à différents profils parmi le public concerné.

L'accompagnement doit être opérationnel et de terrain : diagnostic, information, animation de la concertation et bilan.

« Le bon moment pour commencer la concertation c'est quand tout va bien. Après, c'est souvent déjà trop tard. »



L'application Into Biomethane propose une expérience immersive et interactive pour comprendre en quoi consiste la production de biométhane, ses enjeux et ses bénéfices. Cet outil peut faciliter l'appropriation des projets de méthanisation en expliquant le cercle vertueux du biométhane depuis la collecte des déchets jusqu'à la consommation, en passant par la méthanisation et l'injection dans le réseau.

Télécharger Into Biomethane :

Deux modes disponibles : réalité virtuelle (avec un cardboard) et tactile (avec un smartphone ou une tablette). À télécharger sur Apple Store ou Google Play.



Démultiplier les actions « ouvertes » sur le territoire

• Inaugurations et portes ouvertes

Bon nombre de sites ont organisé des inaugurations et/ou des portes ouvertes pour permettre aux habitants de se rendre compte concrètement de ce qu'est la méthanisation à la ferme.

La fréquentation importante lors de ces événements démontre un intérêt pour les projets et pour le monde agricole de la part des habitants.

Les sites de Liffré (35), Château-Renard (45), Chaumes-en-Brie (77), Andelnans (90), Mortagne-sur-Sèvre (85) et Epaux-Bezu (02) ont organisé des inaugurations et des portes ouvertes.

Animé par les différents intervenants avec des stands et une offre de collations sur place, le site devient alors un espace de découverte, d'échanges et de réassurance collective.

- **À l'occasion de visites de sites par les écoles,** le méthaniseur devient un support pédagogique pour l'éducation à l'environnement.
- **La distribution de digestat¹ agricole aux « jardiniers amateurs ».**
- **La collecte des déchets verts des supermarchés :** même si en volume cela reste modeste pour le méthaniseur, les supermarchés peuvent faire valoir leur démarche vertueuse auprès de leurs clients.

“

On a fait la porte ouverte avec 1 500 personnes... Les gens étaient intrigués car on communiquait dès le départ, bien avant le projet. On a tenu les gens en haleine. ”

(Mortagne-sur-Sèvre)

“

Il y a eu une inauguration en juin... Le deuxième jour on a invité les voisins. Les voisins ont aimé, on a expliqué ce qu'on faisait... Ça a levé des craintes sur les odeurs, on a été transparent, on n'a pas voulu cacher quoi que ce soit... ”

(Liffré)

“

Il y a eu les portes ouvertes le 5 décembre 2015 sur deux jours : une journée pour les professionnels et les partenaires... Et la deuxième journée le samedi pour les habitants, on a eu 1 000 personnes sur une journée : on pensait qu'on en aurait que 300 ! (Andelnans) Une chose est sûre, nos meilleurs alliés sont les petits retraités. Le digestat qui passe dans la machine fait un compost fertilisant, les retraités viennent en chercher... Ils communiquent sur le produit... On discute avec eux quand ils viennent, ils sont ravis, ils repartent avec 200 kilos de digestat sec... ”

(Chaumes-en-Brie)



À Chaumes-en-Brie, un partenariat a été mis en place avec le service périscolaire de la ville qui développe, dans son projet pédagogique, un volet sensibilisation à l'environnement. L'exploitation agricole et le méthaniseur sont devenus des ressources pédagogiques sur le territoire.

¹ Conformément à l'arrêté du 13 juin 2017, approuvant un cahier des charges pour la mise sur le marché et l'utilisation de digestats de méthanisation agricoles en tant que matières fertilisantes.

Maintenir l'appropriation locale dans la durée

Ce n'est pas parce que l'unité de méthanisation est en place que la question de l'appropriation locale ne se pose plus. Le dialogue avec la population locale et la veille des nuisances éventuelles s'avère indispensable pour que chacun s'y retrouve dans la durée.

Plusieurs producteurs organisent tous les ans des portes ouvertes de leur site en fonctionnement, pour montrer la réalité des engagements pris en amont et l'évolution du fonctionnement du site dans le temps.

À Château-Renard (45), le responsable du site a mis en place un « relevé d'odeur » en associant les riverains, les entreprises de la zone d'activité et la mairie afin d'avoir un suivi et de pouvoir détecter au plus vite les éventuelles nuisances. Cette fiche a permis « d'objectiver » la nature des odeurs, leur fréquence et de démontrer que ce n'était pas forcément l'unité de méthanisation qui était à l'origine de celles-ci.

Liens utiles

Montage d'un projet de méthanisation :

www.grdf.fr

www.injection-biomethane.fr

Concertation :

Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne :

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne est le réseau national des praticien(ne)s de la concertation.

<http://institutdelaconcertation.org>

La charte de la participation du public :

La charte de la participation du public proclame que toute personne doit pouvoir participer à l'élaboration d'un projet qui la concerne. La participation du public est un élément incontournable de l'élaboration de la décision, nécessaire à l'amélioration de sa qualité et de sa légitimité. Elle constitue un facteur déterminant dans la construction de la confiance entre les acteurs, notamment par sa contribution à une plus grande transparence.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/Charte_participation_public.pdf

Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) :

Le CERDD travaille depuis quelques années sur les freins à la réalisation de la Trame verte et bleue en région Nord-Pas de Calais. L'une des difficultés identifiée est la concrétisation des projets au niveau local, souvent confrontés à des réticences voire des conflits avec les acteurs locaux.

Le CERDD a identifié le processus de dialogue territorial comme une solution pour faciliter la réalisation des projets locaux. L'objectif du CERDD est de faire connaître cette démarche de dialogue territorial et d'amener les porteurs de projets de territoire ou d'association à identifier cette méthode comme une solution pour une meilleure animation de leurs projets de trame verte et bleue, voire même à se former ou faire appel à un médiateur.

<http://www.cerdd.org>

Comité de lecture :

Marie Décima, Chargée de mission Environnement au Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) ; Thomas Desauay, Chargé de mission Réseau Energie pour France Nature Environnement ; Hervé Flanquart, Maître de Conférences à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

GRDF

GRDF (Gaz Réseau Distribution France) est le principal opérateur du réseau de distribution de gaz naturel en France, avec le plus long réseau d'Europe: 198 886 km. GRDF dessert près de 11 millions de consommateurs répartis dans 9 500 communes françaises, afin qu'ils puissent se chauffer, cuisiner et se déplacer grâce à une énergie pratique, économique et confortable, et ce quel que soit leur fournisseur.

Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient et développe le réseau de distribution de gaz naturel tout en garantissant la sécurité des personnes, des biens et la qualité de la distribution.

Outil performant, innovant et économique des collectivités territoriales, le réseau de distribution permet une intégration croissante de ressources renouvelables comme le gaz vert, sous forme de biométhane. Il participe également au développement de nouveaux usages comme le gaz naturel pour véhicule (GNV et BioGNV), et permet une meilleure maîtrise des consommations d'énergie. Son maillage, sa complémentarité avec d'autres réseaux ou ses possibilités techniques en font un outil majeur de la transition énergétique.

GRDF accompagne les porteurs de projet de méthanisation

Du montage du projet à l'injection du biométhane dans le réseau, GRDF accompagne les porteurs de projet de méthanisation et assure :

- La réalisation des études qui valideront la faisabilité de l'injection de biométhane (étude de faisabilité, étude détaillée, étude de dimensionnement)
- La mise en relation des porteurs de projet avec les acteurs techniques et institutionnels
- Le raccordement de l'unité de méthanisation au réseau de distribution de gaz naturel
- La mise en service du poste d'injection.

Pendant toute la durée du contrat d'injection, GRDF prend en charge l'exploitation et la maintenance du poste d'injection et garantit :

- L'odorisation : le biométhane étant inodore, GRDF l'odorise afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes
- Le contrôle de la qualité du biométhane : GRDF vérifie que la composition du biométhane est conforme aux prescriptions techniques du gaz naturel
- La régulation en pression : GRDF régule la pression du biométhane en fonction de celle du réseau afin que son injection soit prioritaire
- Le comptage : GRDF assure le comptage des volumes de biométhane injectés.

Pour en savoir plus sur les prestations de GRDF et contacter un interlocuteur GRDF, rendez-vous sur www.grdf.fr

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA MÉTHANISATION

Connectez-vous sur www.grdf.fr pour en savoir plus sur l'accompagnement proposé par GRDF.

Rendez-vous sur www.injectionbiomethane.fr pour préparer votre projet de méthanisation avec injection dans les réseaux de gaz naturel. Réalisé avec l'ADEME et l'ensemble des acteurs de la filière biométhane, ce site vous propose toutes les informations techniques, réglementaires et économiques ainsi que la liste des interlocuteurs qui vous accompagneront dans la conception et la réalisation de votre projet.

QUEL QUE SOIT
VOTRE FOURNISSEUR

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

